



Les propositions de Nouvelle Donne pour une transition écologique transverse

*Ce rapport est une version synthétique des travaux menés entre juin 2015 et novembre 2016 par la commission thématique nationale Environnement et Soutenabilité de Nouvelle Donne, en préparation des élections 2017. Une soixantaine de personnes, citoyens engagés, ont collaboré au travail d'élaboration de ce train de mesures ambitieux impulsé par **Arthur Keller** et **Laurent Vincent**, co-référents de la commission nationale.*

*Nous tenons à remercier les contributeurs actifs (en espérant n'oublier personne) : **Nicolas Ballouhey ; Alexandre Barré ; Gilles Bertin ; Dominique Billet ; Benjamin Blum ; Isabelle Brokman ; Brigitte Combal ; Jean-Claude Corbet ; Michel Dewasmes ; Georges Dilasser ; Philippe Dumas ; Hélène Exbrayat ; Nicolas Féat ; Mike Fink ; Fabien Foulon ; Nicolas Gouvernel ; Arthur Grimonpont ; Benjamin Grimont ; Cyril Jarny ; Marie-Christine Julien ; Félix Lallemand ; Jean-Marc Lalloz ; Julien Langé ; Laurent Leguyader ; Laure Lejossec ; Bernard Léon ; Jonathan de Loeuw ; Pierre Lortic ; René-Paul Mages ; Pierre-Louis Massein ; Julien Méry ; Xavier Meunier ; Loïc Morel ; Frédéric Naud ; Manu Parent ; Thierry Pérez ; Bernard Perraudin ; Emmanuel Pétel ; Frédéric Pic ; Jacques Piton ; Gaël Quiban ; Christian Riehl ; Alix Rozès ; Paul Sauvy ; Julie Souter ; Jean Tronchet ; Pascal Veronneau.***

*Ainsi que les personnalités, auteurs et experts qui ont répondu à notre invitation et ont partagé avec nous leurs analyses : **Philippe Bihoux ; Guillaume Émin ; Hélène Le Téo ; Alain Lipietz ; Nicolas Meilhan ; Jean-Pierre Raffin ; Guillaume Sainteny ; Thierry Salomon ; Pablo Servigne ; Benoît Thévard.***

Merci aussi, pour leur professionnalisme et leurs critiques bienveillantes, à tous les membres du conseil programmatique de Nouvelle Donne.

*Coordinateur et auteur principal : **Arthur Keller.***

*arthur.s.keller@gmail.com
06 63 96 39 47*

*Coauteurs : **Alma Dufour ; Laurent Vincent.***

*Relecteurs : **Cyril de Köning ; Jacques Muller.***

Préambule

Nouvelle Donne porte un programme de transition écologique pour la France, incluant des mesures à défendre à l'échelle européenne suivant le principe de subsidiarité pour assurer la cohérence de l'action. Face à la convergence de menaces de nature et de magnitude sans précédent, l'attentisme n'est plus une option : une action volontaire et pragmatique doit s'organiser tant qu'il est encore temps. C'est pourquoi nous avons établi ce programme d'une ambition et d'une audace inédites dans le monde politique.

Aussi désespérant que ce soit, il faut bien l'acter : le monde politique ne saisit pas la vraie nature de cette crise multifactorielle que nous affrontons et qui s'amplifie. Jusqu'ici les dirigeants restent enlisés dans des folies des grandeurs issues des Trente Glorieuses et dans des visions simplistes des « problèmes » et des « solutions » : vu qu'ils traitent comme des problèmes des phénomènes qui ne sont en réalité que des symptômes d'un problème d'*insoutenabilité* plus fondamental, la plupart des « solutions » qu'ils proposent, ou pour lesquelles ils s'enflamment, n'en sont pas réellement (ils utilisent un antalgique pour guérir un cancer car ils ne perçoivent que la douleur). Pour ces politiciens, il est encore question de « développement durable » alors que le concept, largement dévoyé, a depuis longtemps démontré son inaptitude à produire un monde viable. Il est temps d'admettre l'urgence d'un changement de système et la nécessité d'une transition écologique à grande échelle ! Créons ensemble une nouvelle approche politique, économique et sociale qui soit adaptée à l'avenir et non plus au passé, et impulsons un renouveau culturel pour restaurer les équilibres environnementaux et humains afin de rendre la société solide, adaptable face aux nouveaux défis globaux, dans un esprit de démocratie créative !

Ne nous y trompons pas : même si le mot « transition » prend peu à peu chez les élites une connotation de mouvement marginal réservé à quelques doux rêveurs ou « bobos », celle dont nous parlons ici n'est rien de moins qu'une révolution culturelle voire anthropologique, une réinvention inédite du vivre-ensemble intégrant dans les priorités une responsabilité vis-à-vis de l'avenir. C'est un programme d'envergure qui concerne toutes nos activités et engage durablement toutes les échelles, du local à la politique nationale, parfois même européenne et au-delà : il implique de concevoir un autre référentiel intellectuel, cohérent à toutes les échelles de gouvernance, pour engager un véritable changement systémique. C'est un projet novateur et stimulant, mais qui exige un certain courage — notamment celui de dépasser les lieux communs trompeurs quant à l'aptitude de la technologie à « sauver le monde ». Notre projet est un véritable effort de guerre, un plan Marshall pour un futur commun.

Notre transition requiert d'innombrables innovations de rupture, de nature technologique notamment, mais surtout culturelle. Elle ne constitue pas un « coût » : c'est l'investissement le plus rentable et sensé qu'on puisse faire aujourd'hui et les bénéfices associés seront colossaux, souvent inestimables, y compris sur le plan économique. Entreprendre la transition ne s'oppose pas à la résolution des grands problèmes de société actuels (dette, chômage, inégalités, crise identitaire, déraillement démocratique, etc.) mais apporte au contraire la seule voie de sortie qui permette en même temps de se prémunir contre les turbulences systémiques à venir et le choc que va engendrer le passage d'une société d'abondances à un nouveau paradigme marqué par les raréfactions.

Ce choc peut être subi ou anticipé, à nous de dépasser le déni et d'accepter de voir en face les vulnérabilités qui nous caractérisent, à nous de donner le coup d'envoi au chantier qui s'impose, en pleine lucidité et en rompant avec les logiques de démesure qui nous ont conduits au pied du mur de l'Anthropocène.

C'est dans ce contexte — certes inquiétant en cela qu'il ne laisse pas d'espoir de viabilité au *business as usual*, mais motivant si l'on se met en situation d'engager cette transition — que la commission *Environnement et Soutenabilité* de Nouvelle Donne produit un train de mesures audacieux qui repense notre économie, notre rapport à la nature et le modèle de production et de consommation de biens et services.

Transition énergétique, mutation agricole, réaction face au péril climatique, préservation des écosystèmes, réinvention des procédés industriels et des modèles macroéconomiques, responsabilisation des acteurs économiques, politiques, culturels, médiatiques et des citoyens... À ce stade, nous constatons et déplorons que Nouvelle Donne soit la seule formation politique qui prenne à bras-le-corps le problème dans toute sa complexité (pas seulement sa dimension écologique, et sans négliger les interrelations entre problématiques ni les effets d'accélération et de seuil) et qui propose un programme cohérent réalisable à croissance nulle, sans simplisme ni petits arrangements idéologiques avec le monde réel. Nous souhaitons injecter du recul et de la nuance dans la lecture que propose le monde politique du monde réel, ce dernier devant être embrassé dans sa complexité pour que les problèmes puissent être correctement évalués et pour que des réponses pertinentes, souvent transverses, puissent être élaborées et mises en place. Sinon, nous continuerons de passer à côté de l'essentiel, des causes primaires. Voilà pourquoi nous espérons que ce travail permettra de poser les fondations de coopérations fructueuses bénéfiques pour l'avenir commun.

Les nouvelles crises sont multifactorielles et interconnectées, donc le défi collectif est vaste et complexe. Pour le relever, il ne suffira pas de rustines et de mesures en demi-teintes basées sur des appréhensions réductrices du monde : mobilisons-nous avec l'énergie du bon sens, regardons les menaces en face avec perspicacité et prenons conscience de l'urgence : une conscience salubre qui doit aiguillonner le meilleur en chacun de nous.

Il s'agit bien de concevoir et de développer une multitude de manières de faire ensemble, afin de bâtir une société viable et de repousser le spectre d'un possible effondrement des structures socioéconomiques, techniques et culturelles sur lesquelles reposent nos vies et les possibles pour lesquels nous travaillons et nous battons. Au-delà donc de la question de la durabilité, nous jugeons qu'il est temps de proposer un grand programme de construction d'une *résilience* collective, c'est-à-dire la capacité à affronter ensemble les bouleversements qui se dessinent et à maintenir des conditions de vie favorables au bien-être et à la réalisation du plus grand nombre.

Cela doit se faire par un travail multidisciplinaire rationnel, afin de permettre l'émergence d'une vision objective des dangers, des enjeux et des marges de manœuvre.

Cela doit se faire avec lucidité et honnêteté, afin de dégager des trajectoires pertinentes, viables et enviables. Il est temps d'offrir aux Français des perspectives stimulantes qui permettront davantage de « consonance », c'est-à-dire moins de schizophrénie entre ce en quoi l'on croit et ce qu'on fait jour après jour...

Cela doit se faire tous ensemble, avec cœur et ingéniosité. Investissons ensemble dans l'avenir, et œuvrons d'une détermination commune pour une cause qui nous concerne tous et transcende tous les clivages.

Retroussons-nous les manches, le temps n'est plus à la tergiversation. **TOUS SUR LE PONT !**

Ce document débute par les éléments structurants suivants :

Principes généraux	p. 5
Grands programmes	p. 6
Stratégie de financement	p. 12

Ensuite, les propositions de ce dossier sont classées par thème :

Les thèmes sont :

1. L'agriculture	p. 14
2. La biodiversité	p. 23
3. Le secteur de l'énergie	p. 29
4. Le bâtiment et le logement	p. 36
5. Les transports	p. 39
6. Les modes de production et de consommation	p. 44
7. Les politiques nationales et les institutions	p. 51
Annexe : À propos de la transition énergétique allemande	p. 53

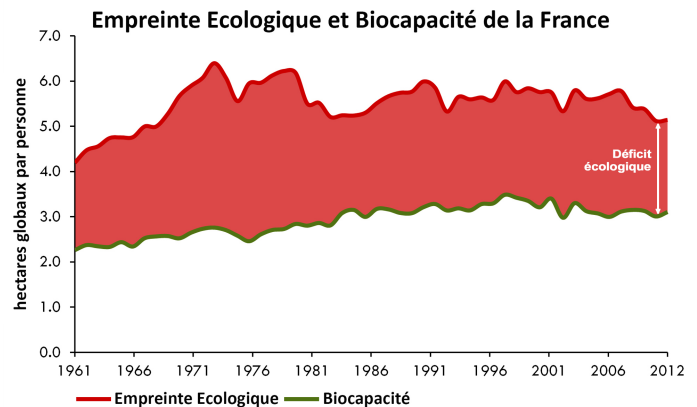
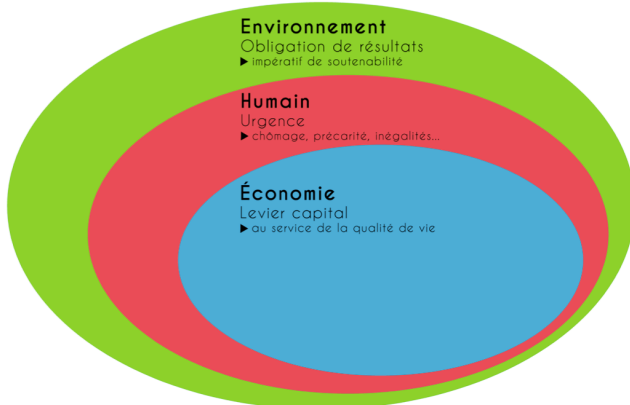
Ces propositions intègrent la question du défi climatique et l'enjeu de décarbonisation des activités humaines, qui constituent un fil rouge permanent dans nos réflexions.

De même, d'autres thèmes cruciaux ne font pas l'objet d'une proposition thématique dédiée, mais sont traités en filigrane dans toutes nos propositions. Ces « métathèmes » sont :

- La réduction des pollutions
- Un usage des ressources et une utilisation de l'énergie responsables
- L'impératif de soutenabilité
- L'enjeu stratégique de résilience
- La prise en compte des mécanismes de résistance au changement : comment les vaincre ?

Principes généraux

- Principe de soutenabilité : passer du « développement durable » à la « société soutenable » : l'économie au service de l'humain et les activités humaines circonscrites aux limites écologiques (figure de gauche). Tant qu'on n'aura pas fait redescendre l'empreinte écologique et remonter la biocapacité des territoires pour que la première repasse sous la seconde, le système sera insoutenable par définition (figure de droite).



- Principe de solidarité intergénérationnelle : selon nous, le présent n'a de sens que si un avenir est assuré ; dans ce cadre, subvenir à nos besoins aujourd'hui ne doit en aucun cas risquer d'amputer la capacité des êtres, demain, à subvenir aux leurs, et l'attitude responsable est de prendre une marge de manœuvre en réduisant toutes les consommations qui peuvent l'être (en commençant par les plus superflues), afin de ne pas compromettre l'avenir pour une gabegie éphémère. Cela rejoint le *principe d'obligation* de Hans Jonas.
- Principe de résilience : constituer des stocks stratégiques, miser sur l'efficacité des activités en termes de ressources utilisées, prévoir des barrières protectrices en prévision des risques possibles, constituer des réseaux d'entraide et de complémentarité, mettre en place un dispositif de surveillance des paramètres clefs de l'environnement afin d'être en mesure de mieux anticiper, redonner toutes les installations névralgiques et compétences clefs, utiliser des équipements simples et durables (basses technologies). Développer la résilience ne s'oppose pas au développement d'une soutenabilité : ça le complète.
- Principe pollueur-payeur : transposer dans le droit français la directive européenne relative à ce principe : le principe ne doit pas pouvoir s'appliquer comme un « droit à polluer » (je paie donc je peux polluer) ; il est donc nécessaire de l'assortir de la nécessité de fixer des sanctions dissuasives (assurant que les personnes morales et physiques auront intérêt à respecter la loi). Nous proposerons l'inscription de ce principe dans la Constitution, ainsi que l'impératif de régénération et de protection du biotope français.
- Principe bonus-malus : les pratiques soutenables doivent être récompensées et encouragées, les lacunes d'efforts doivent être découragées voire sanctionnées. La redistribution ainsi organisée sera transparente, pour une meilleure acceptabilité générale. Au total, il s'agit d'une fiscalité environnementale de rééquilibrage à somme nulle sur l'ensemble des activités.
- Principe d'écologie de la demande : nous considérons que l'écologie « traditionnelle », qui s'interroge sur la manière de mieux organiser et d'encadrer l'offre (d'énergie, de biens et de services) mais ne remet en question qu'à la marge la responsabilité citoyenne, est obsolète ; il faut prendre à bras-le-corps la question de la production *ainsi que* la métamorphose des logiques d'utilisation d'énergie et de ressources : façon de consommer par les individus mais aussi par les entreprises et industries, qui sont de plus en plus énergivores.
- Principe de transition culturelle : une transition technologique ne suffira pas, la course à la solution technique miracle est une fuite en avant qui surestime les possibles technologiques et sous-estime l'accélération des dynamiques, les effets de seuil et les effets rebond ; la clef se situe dans une mutation de nature culturelle, et si les technologies ont bien leur rôle à jouer, elles doivent être le moyen et non la fin.
- Principe de prospérité post-croissance : la croissance du PIB ne reviendra pas ; toute politique se doit d'être réalisable à croissance générale nulle ou quasi-nulle (c'est-à-dire à volume de l'économie constant).

Grands Programmes

Nous avons élaboré **12 « Grands Programmes » pour la France**, qui ont le potentiel de stimuler un changement de paradigme réel et profond. Les citoyens seront invités à co-construire ces programmes.

1. Programme national de transition agroalimentaire et énergétique

incluant une mutation du modèle agricole et des dispositifs de production d'énergie

Ce programme est le cœur de notre projet de transition écologique ; il contiendra les propositions faites dans les chapitres « Agriculture » et « Le secteur de l'énergie et la contrainte climat » ci-après...

Principes généraux :

- Mise en place d'une politique de souveraineté alimentaire : la France et l'Europe doivent garantir l'alimentation des populations et l'existence des producteurs agricoles, et doivent reconnaître que ces droits élémentaires passent avant les exigences de l'Organisation mondiale du commerce. Cela inclut l'interdiction du dumping sur les matières premières agricoles en provenance d'autres pays.
- Création de *Pôles Départementaux de Transition vers la Durabilité et la Résilience* chargés d'organiser les mutations des systèmes énergétiques et agricoles locaux incluant les questions d'aménagement (et ménagement) du territoire, de transports et de bâtiment/logement.
- Il s'agira de veiller à impliquer tous les agents de la fonction publique, à toutes les échelles, dans les dynamiques et projets de transition : les solliciter, les informer, les former, les stimuler, leur donner du champ libre et des ressources, de l'autonomie... et dupliquer les meilleurs projets dans les autres territoires.
- Développement dans les communes de lieux-ressources publics mettant à disposition des usagers des équipements (outils, véhicules, ressources diverses) en location/prêt et accueillant des formations et des journées de sensibilisation à la nature (en coopération avec des associations spécialisées, dans chaque département).
- Encouragement de l'autoproduction énergétique et alimentaire (notamment autoproduction de semences).
- Délégation de la création variétale (conservation adaptative) aux cultivateurs, qui pourraient être financés par un fonds dédié à des programmes de sélection mutualiste.

Création d'une *Confédération des acteurs de la transition* regroupant les initiatives et expérimentations de cette transition écologique pour permettre un recensement et un regroupement (prendre conscience du nombre et aller vers une masse critique, dupliquer les projets réussis et changer d'échelle), pour s'organiser en lobby, être représenté politiquement, devenir une force. Cela permettra également une mise en rapport avec des confédérations similaires à l'étranger, pour constituer une force au niveau international.

2. Programme de redéfinition et d'institutionnalisation des « communs »

Définir de nouvelles politiques de gestion collective des biens fragiles et vitaux, ni publics ni privés, pouvant faire l'objet d'un usage privé mais dans certaines limites pour prévenir leur dégradation préjudiciable pour tous.

Protéger les biens communs des mécanismes de marchés financiers.

Les « ressources » vitales (denrées de base, eau, services écosystémiques, infrastructures essentielles notamment pour les transports et la production d'énergie...) ne devraient plus être soumises à l'instabilité des marchés : il s'agira d'étudier la possibilité de « sécuriser » les populations en laissant la gestion de ces ressources aux collectivités et à des collectifs citoyens, en proposant des tarifs régulés (coût partagé entre tous les utilisateurs), et mettre en concurrence seulement certains services de gestion spécifiques.

Ainsi, nous souhaitons une séparation totale entre EDF d'un côté, RTE et Enedis de l'autre, de même qu'entre Engie d'un côté, GRDF et GRT Gaz de l'autre (producteurs d'énergie et opérateurs de réseaux). Les premiers seront soumis à une concurrence « en amont » (appels d'offres dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixant des orientations cohérentes de long terme) et les derniers devront pouvoir se concentrer sur leur tâche prioritaire : organiser des réseaux conçus pour fonctionner avec une part de renouvelables croissante.

Développer les biens communs suppose une réinvention de notre rapport à la propriété : usages collectifs et coopératif des biens, économie de fonctionnalité, copropriété des outils et ustensiles du quotidien...

3. Programme national d'évaluation de la soutenabilité et de la résilience des collectivités et territoires

Ce programme cartographiera les forces, faiblesses, menaces, ressources, contraintes de chaque commune et chaque territoire, et évaluera leur résilience en cas de grands chocs environnementaux ou géopolitiques

Exemple d'objectifs : répondre aux questions « Comment nourrir Paris en cas de pénurie durable de pétrole ? » ; « Quel serait l'impact d'une sécheresse pluriannuelle sur les terres agricoles ? » ; « Quel est le niveau de vulnérabilité de tel ou tel territoire vis-à-vis de telle ou telle chaîne d'approvisionnement ? »...

Les rapports seront actualisés tous les 5 ans, par défaut. Ils incluront une cartographie des forces et faiblesses, comprenant par exemple un état des lieux des sols, les chaînes d'interrelations entre systèmes, les réseaux de complémentarité et d'entraide, les capacités de production énergétique, les ressources naturelles...

4. Programme d'aménagement et de développement des territoires

Définition d'une nouvelle politique générale d'aménagement et de développement soutenable des territoires :

- Démocratisation de l'élaboration et de la décision des projets d'aménagement/développement des territoires, d'initiative publique ou privée
- Développement de la dimension écologique des projets de territoires dans le sens d'un développement endogène (exploitation/valorisation soutenable des ressources naturelles et humaines locales dans le but de répondre aux besoins humains locaux)
- Affranchissement du dogme de la compétitivité/concurrence appliqué ces dernières décennies aux territoires pour mettre en œuvre une politique de coopération territoriale
- Prise en compte effective des enjeux spécifiques de certains territoires (par ex. : ultramarins, transfrontaliers, montagnards, littoraux, ruraux, urbains périphériques, périurbains...)
- Protection intensifiée de la biodiversité et des écosystèmes

5. Programme national de réinvention des agglomérations

- Favoriser l'émergence d'aménagements, de services et de nouveaux plans de déplacements (comme à Lille par exemple) pour chasser les voitures individuelles des centres-villes : développement des transports doux, réseaux de pistes cyclables autonomes (comme aux Pays-Bas), mise à disposition de vélos et deux roues à moteur électrique, tram-trains, espaces de parking aux entrées des villes, etc.
- Développement de l'agriculture urbaine et périurbaine : développement des jardins ouvriers, jardins partagés, parcs publics productifs, vermiculture, plantation d'arbres, valorisation des espaces verts (au-delà de la production alimentaire elle-même, cela permet de sensibiliser les gens et de leur inculquer des connaissances et savoir-faire utiles) — Développement prioritaire dans les quartiers défavorisés, les cités...
- (Re)création de « biorégions urbaines », de « zones vertes » et de « territoires agroécologiques » autour des grandes agglomérations ; corridors écologiques ; privilégier l'interpénétration des espaces urbains et des zones vertes
- Réorganisation des flux de personnes et de marchandises pour rationaliser l'usage des carburants liquides

Voir les propositions explicitées dans la suite de ce document.

6. Programme de révision des institutions et du droit « écologique »

- Le droit français n'intègre qu'à la marge la problématique climatique, ce qui est inacceptable : Transformation du code de l'Environnement en *code de l'Environnement et du Climat*, pour systématiquement incorporer les enjeux climatiques. Par ex. : définir un statut d'*installation classée pour la protection du climat*
- Réforme des institutions qui produisent le droit, création notamment d'une « troisième chambre » chargée de la prise en compte du long terme dans les politiques (voir détails par la suite)
- Reconnaître la notion criminelle d'écocide au niveau français
- ➔ Voir <https://reporterre.net/Peu-a-peu-le-crime-d-ecocide-s-impose-dans-le-droit-international>
- Les moyens des polices de l'environnement doivent être largement renforcés
- Les représentants des forces de l'ordre, les agents des services publics et les magistrats doivent être formés et sensibilisés sur ces questions

7. Programme national d'innovation et d'expérimentation de rupture

Il s'agit de stimuler une nouvelle innovation et un foisonnement d'expérimentations au cœur des territoires intégrant les nouveaux défis et les contraintes correspondantes :

- économie en matériaux rares ou non présents à proximité
- économie en énergie fossile
- simplicité technologique maximum, plans et manuels de réparation accessibles à tous
- faible empreinte écologique au cours du cycle de vie, et externalités négatives minimales (environnementales, sociales et sanitaires)
- modularité
- réutilisabilité
- réparabilité
- recyclabilité
- robustesse
- interopérabilité
- développement des modèles économiques alternatifs (économie sociale et solidaire, économie du partage, économie de fonctionnalité, économie circulaire, économie bleue, économie symbiotique...)

Nous empruntons quelques concepts à l'innovation frugale, même si la finalité est différente.

- grand chantier d'expérimentations agricoles : agroécologie, permaculture, agriculture écologiquement intensive, agriculture urbaine et périurbaine (sous réserve d'avoir préalablement vérifié l'absence de substances polluantes dans les sols : en cas de problème constaté, entreprendre la réhabilitation des sols)...

L'idée générale : on ne recherche plus à créer de nouveaux besoins ou à maximiser encore la performance... mais à trouver le meilleur compromis entre la performance et la prise en compte des facteurs inventoriés ci-dessus. En outre, plutôt qu'améliorer encore les privilèges ou multiplier les « gadgets » des élites (et donc creuser encore davantage l'écart entre les quelques nantis et tous les autres), il s'agit de consacrer l'innovation à l'amélioration réelle et durable du monde et donc à l'extension des « bonnes » innovations (celles décrites dans le paragraphe) à toute l'humanité (réduction des inégalités en matière de « services » disponibles).

Ces mêmes critères intégreront dorénavant les cahiers des charges pour la commande publique, tout en s'intégrant dans un chantier de simplification des procédures de candidature destiné à favoriser les structures de taille modeste. Afin de favoriser l'exemplarité de l'État, des prescriptions supplémentaires en matière de soutenabilité devront être incluses dans les appels d'offres afin de contraindre à des choix non strictement basés sur la rentabilité économique. Ce principe sera intégré à la loi de transition énergétique.

Les investissements publics et soutiens accordés à des entreprises, start-ups, incubateurs, etc. devront dorénavant intégrer ces critères (pas la seule dimension économique). Au lieu de fournir un simple *business plan*, les structures ou projets devront soumettre un « *Business Plan Durable* » intégrant notamment les externalités susmentionnées aux documents budgétaires/comptables. Les critères d'évaluation et de subventionnement doivent évoluer (davantage de qualitatif, moins de quantitatif qui pousse à la surenchère en matière de publications scientifiques).

Les externalités écologiques seront internalisées par les organismes publics (intégrées à la comptabilité).

Au-delà de l'innovation technique et technologique, d'autres chantiers devront être lancés concernant l'innovation conceptuelle, l'innovation sociale, l'innovation culturelle, l'innovation comportementale, l'innovation organisationnelle, l'innovation institutionnelle et l'innovation en matière de gouvernance multi-échelle : tous ces éléments sont prépondérants pour l'instauration d'un véritable changement. Parmi les innovations les plus essentielles : celles qui permettront de faire évoluer la vision collective de ce qui est possible et de ce qui est désirable, d'engager une remise en question individuelle, de créer de nouvelles manières de faire des affaires et d'inclure le plus grand nombre dans les changements à mettre en place.

Car bien qu'elle ait un rôle à jouer, la technologie seule est inapte à résoudre les problèmes de limites qui se posent à nous désormais, qui remettent en question notre système lui-même et les finalités collectives qui en découlent. Vu les enjeux, on ne peut plus foncer tête baissée dans de simples prolongations du système actuel devenu caduc, ni se contenter d'investir nos ressources dans les questions techniques (le *comment*) : il faut désormais poser la question du *pourquoi*, interroger la finalité et le bien-fondé de ce qu'on choisit d'entreprendre en tant que société.

8. Programme de « bouclage des cycles »

Notre système économique organisé de manière linéaire vide la nature de ses ressources d'un côté et pollue dangereusement les écosystèmes de l'autre. Il est temps de « boucler les cycles » par l'économie circulaire et une réinvention de la manière dont on traite nos déchets (pour les villes et les campagnes) : eaux usées, extrants agricoles, déchets BTP, déchets d'équipements électriques et électroniques, etc.

Par exemple, les déjections humaines et animales ne doivent plus être déversées dans l'eau : il est impératif de les traiter, avec les déchets cellulotiques, pour en faire de l'humus pour les sols agraires après un compostage adéquat (bouclage des cycles en direction des terres agricoles). Cela permet de pérenniser les processus de formation des sols, d'améliorer durablement les capacités de production et de régénération des terres, ainsi que de limiter les pollutions des eaux et de l'air.

Il est nécessaire de mettre en œuvre une politique de gestion intelligente des eaux grises (ménages et lessives) et des eaux-vannes (fèces et urines), qu'il ne faut plus mélanger :

- Les eaux grises peuvent retourner aux cours d'eau ou aux nappes phréatiques, ou être utilisées pour l'arrosage agricole, après un traitement adapté (dégrillage, déshuilage, transition en zone humide) : c'est là un traitement plus léger et moins coûteux que celui en vigueur actuellement dans des stations d'épuration toujours plus technologiques et sophistiquées.
- Les eaux-vannes mélangées à des matières végétales en centres d'imprégnation, se transforment en compost et en humus (comme c'est leur cycle naturel) et viennent restaurer les sols agraires appauvris et détruits par plusieurs décennies de produits phytosanitaires industriels.

La mise en œuvre de ce programme demandera des investissements publics dont nous estimons qu'ils seront rentables dans une perspective de création d'emplois pour la mise en place (construction d'équipements et installation des réseaux) et l'exploitation (collecte, traitement et valorisation).

9. Programme national de révision des indicateurs

Nous devons impérativement sortir de la logique obsessionnelle de quête de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB). Il n'y a aucune preuve à ce jour de la possibilité d'un découplage entre croissance économique et utilisation de ressources (l'extraction mondiale de matériaux a crû de 94% depuis 1980 et la croissance se poursuit sans même ralentir), et donc la quête de l'infini dans un monde fini confine à l'absurde à l'heure où les limites se rappellent à notre conscience.

Dans les pays développés, la croissance ne rend pas plus heureux, elle ne réduit pas la pauvreté et entraîne des inégalités exponentielles, elle s'accompagne de dette et détruit la biosphère. Il est vital de repenser notre modèle économique et d'abandonner le PIB comme la mesure première du progrès. La France peut montrer l'exemple en décidant de réduire de façon volontaire et ingénieuse son empreinte écologique.

Nouvelle Donne propose de promouvoir la notion de prospérité durable, qui dépasse largement la question du volume de l'économie. Il s'agira de concevoir et d'adopter un tableau de bord d'indicateurs nationaux quantitatifs et qualitatifs couvrant les dimensions écologique, sociale, culturelle et économique. Ces indicateurs seront illustratifs des valeurs qui animent notre projet de société, et permettront des politiques publiques plus responsables et moins focalisées sur le profit et la compétitivité.

La France militera pour que cette logique de comptabilité nationale se généralise dans l'Union européenne.

Par ailleurs, l'empreinte écologique des Français (incluant les émissions de gaz à effet de serre) sera mesurée non seulement en fonction de la production sur le territoire national mais aussi en fonction de la consommation finale effective : en effet, l'impact climatique de nos consommations ne baisse pas, il a seulement été délocalisé dans les pays émergents — ce qui ne fait aucune différence en matière de climat. Il sera donc bienvenu de prendre conscience des implications véritables de nos achats individuels et collectifs, et de ne plus masquer les réalités en ayant recours à des indicateurs trompeurs.

➔ Voir <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030478182&categorieLien=id>

10. Refonte des modèles macroéconomiques

Il est urgent de remettre du bon sens dans l'économie et de la connecter au monde réel avec ses contraintes de finitude. De façon aberrante, les modèles utilisés par nos élites et institutions font l'impasse sur les limites naturelles, sur la nécessité d'investir de l'énergie pour produire de l'énergie, sur les externalités négatives engendrées, et découlent d'une série d'hypothèses plus invraisemblables les unes que les autres. L'heure est venue de bâtir les politiques publiques sur des bases rigoureuses, saines et pluridisciplinaires, et d'abandonner les dogmes néoclassiques insensés qui nous mènent à la catastrophe, tels que la soi-disant substituabilité des facteurs de production (les écosystèmes sont considérés comme remplaçables par autre chose qui fera pareil...) qui jusqu'ici a commodément éliminé de l'équation la notion de limites et permis de continuer à fonctionner comme si l'infini était accessible sur Terre grâce à la seule force du génie humain.

Cette logique, embrassée avec un vif intérêt par les élites du monde entier, démontre partout sa dimension destructrice sur la nature et les hommes. Ce processus de dévastation s'accélère et confine désormais à un sabotage, une guerre contre la vie et ce qui la rend possible, une forme de génocide doublé d'un suicide généralisés. C'est pourquoi il est primordial et salutaire de dénoncer fermement les absurdités flagrantes de la supercherie qu'est la théorie économique prédominante, et de désavouer les chantres et pseudo-experts qui polluent depuis trop longtemps le débat public avec leurs doctrines, dont nous dénonçons le caractère mystique et mystifiant. À force de véhiculer des idées fausses, des théories obscurantistes et des raccourcis trompeurs, des rêves fous et des faux espoirs, ils mènent à la multiplication des conflits et au désenchantement de tous. Le gâchis de temps et de ressources qu'ils encouragent sont profondément nuisibles pour l'avenir.

Notre idée : introduire dans la pensée politique les approches d'économie écologique (prise en compte du capital naturel et des limites à son exploitation) ainsi que les travaux de l'économiste en chef de l'AFD Gaël Giraud et du professeur d'économie Steve Keen, pour ne citer qu'eux. Communiquer sur le fait que le « *Prix Nobel d'Économie* » est une fraude (il n'existe pas, il s'agit seulement du « *Prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel* ») et faire réaliser que l'économie n'est en aucun cas une science. L'école dominante est au contraire anti-scientifique, absolument antinomique avec les principes de la thermodynamique, dépend d'hypothèses arbitraires dont nombre ont été formellement invalidées, et n'exige aucune validation empirique ce qui la rend totalement inconciliable avec le monde réel.

Il faut éviter le piège qui consiste à attribuer un prix aux services écosystémiques : cela reviendrait à forcer une conception néolibérale sur des ressources vivantes essentielles, les condamnant aux logiques de marché. Il est temps de faire savoir qu'il existe une théorie économique alternative qui résout les incohérences de l'idéologie en place à laquelle ont été (dé)formées les élites politiques actuelles, et de reprendre la main sur la façon qu'on a d'envisager la politique et sa responsabilité vis-à-vis de l'avenir.

Il faut également expliquer que la quête de croissance — même verte — est un mythe et une imposture. Stratagème d'aliénation des peuples, cela fait perdurer un système qui rend les puissants toujours plus puissants et entraîne le reste de la société dans une impasse funeste... Cette obsession de faire grossir l'économie, il est temps de la condamner ; elle est devenue un leurre fatal dans un monde saturé où les systèmes naturels montrent les symptômes de l'effondrement et où le capital naturel devient le premier facteur limitant.

Nouvelle Donne réproouve haut et fort, sur la base d'arguments rigoureux, la pensée économique actuelle, dont l'hégémonie est une calamité. Nous démontrerons publiquement que les fondations de l'école néoclassique sont parfaitement irrationnelles et que tout ce qui a été construit par-dessus s'apparente à un système de Ponzi qui ne peut perdurer que tant que la croissance économique augmente. Or à l'approche d'une limite absolue à cette croissance, le risque et les enjeux sont grands, tout comme le besoin de basculer vers un paradigme raisonnable. En invalidant la théorie économique qui sous-tend aujourd'hui la géométrie des rapports de forces dans le monde, nous faciliterons la transformation dont le monde a besoin.

Attaquons de front l'économie néoclassique qui se présente comme une science et nous dicte la compétitivité et la financiarisation du monde, nous martèle la croissance infinie, l'indifférence, la recherche d'optimisation (qui rend le système vulnérable en cas d'imprévu), etc. Nous allons percer à jour l'imposture sur laquelle notre civilisation s'est architecturée, et permettre aux citoyens de reprendre enfin la main sur l'économie.

11. Réforme de l'Éducation nationale et des systèmes de formation professionnelle

- Intégration dans les programmes scolaires d'une thématique baptisée « *L'homme parmi la nature* », consistant en une sensibilisation avancée, depuis le collège jusqu'à la terminale, à l'écologie, à la résilience, au lien avec le monde naturel, à l'éthique
- Sensibilisation avancée, tout au long de l'éducation, au travail interdisciplinaire
- Cours de prospective proposés en option

Ils se composent d'activités de « projection » consistant en l'exposé d'une problématique contemporaine ou possiblement future et en un brainstorming « encadré / arbitré » par des formateurs spécialisés. Les élèves proposent des idées, mènent des études de faisabilité, planifient des réformes théoriques, étudient la mise en œuvre de solutions. Les compétences développées dans le cadre de cette matière sont, outre l'aptitude à la synthèse, à l'analyse et à la résolution de problèmes : la créativité, la pensée latérale, la pensée critique, l'art de débattre

- Cours intitulés « Monde contemporain »

Ils visent à inculquer des clefs de décryptage du monde et des actualités telles que les médias nous les livrent. On y apprend à lire les journaux, à développer une pensée critique, à comprendre les filigranes, à décoder le J.T. ; on y passe en revue les grands enjeux du monde, les grands courants politiques, les rivalités géopolitiques, les dessous des conflits majeurs, les cultures, les religions et les leçons de l'Histoire, ainsi que les bases du droit

- Cours de jardinage systématiques dans toutes les classes

Apprendre le lien au vivant, le lien au sol ; comprendre la vie des sols et le fonctionnement des écosystèmes

Le but d'une telle réforme est de former des individus sensibilisés aux problématiques, capables d'analyse et de résolution de problèmes, aptes à se projeter, à créer, à innover, à penser « plus loin que les pistes sillonnées », armés pour appréhender le monde dans sa complexité et pour entreprendre en conséquence.

Développement des filières d'éducation aux *nouveaux métiers d'avenir* :

- Métiers agricoles, incluant une formation à la microbiologie des sols
- Métiers des énergies propres
- Métiers du bâtiment durable
- Métiers liés à l'innovation de rupture, incluant une formation aux nouveaux critères listés p. 5

12. Programme d'évaluation des bénéfices et coûts sociétaux des activités économiques

Pour chaque filière dans chaque secteur, lancer un grand audit mené conjointement par des experts indépendants, des ONG et des citoyens tirés au sort, dans le but de dresser un état des lieux, une cartographie des atouts et des faiblesses de la filière et de ses acteurs et parties prenantes, en incluant toutes les externalités, positives comme négatives.

Des incitations à évoluer dans tel ou tel sens seront ensuite officiellement établies, et des stratégies multipartites pourront être conçues pour les prochaines années et décennies.

Les activités insoutenables, ou déficitaires et non indispensables, et celles dont les externalités négatives surpasseraient clairement les positives, devront soit s'adapter, soit disparaître, par voie légale si nécessaire.

Il est temps d'apprendre à admettre quand on a fait fausse route et à faire passer la finalité (soutenabilité, intérêt collectif à long terme) devant les intérêts économiques à court terme de la minorité concernée.

Les professionnels concernés devront bien sûr bénéficier de dispositifs d'aide à la reconversion, voire de dédommagements dans certains cas spécifiques à déterminer.

Plutôt que d'investir toujours plus de ressources dans des tentatives de résolution de problèmes, on participe ainsi à la suppression des causes.

Stratégie de financement

Voici les principaux leviers à mettre en œuvre pour financer massivement cette transition écologique vers de nouveaux modes de vivre, de produire et de consommer.

Leviers financiers et normatifs

- Avant tout, arrêt net des subventions aux énergies fossiles, pour réemployer cet argent public sur des programmes de diminution massive de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, de consommation de ressources non renouvelables et de pollutions environnementales.
- Politique publique d'orientation des stratégies des institutions financières (banques, fonds d'investissement) pour désinvestir des industries du charbon, du gaz et du pétrole, conventionnels et non conventionnels, par des mesures fiscales incitatives et la mise en œuvre de normes comptables intégrant les risques écologiques et de soutenabilité dans les bilans des banques et investisseurs.
- Utilisation de l'instrument de création monétaire par les banques centrales orienté exclusivement dans l'économie réelle sur les projets industriels et d'initiative locale de diminution massive de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, de consommation de ressources non renouvelables et de pollutions environnementales.
- Lobbying à Bruxelles pour obtenir la coordination au niveau européen d'un signal prix carbone : un corridor pour monter progressivement de 30€/ TCO_{2eq} aujourd'hui à 100 €/TCO_{2eq} en 2040. Il s'agit d'assurer un prix plancher et un prix plafond à la tonne de CO₂ émise, les deux croissant dans le temps. L'encadrement planifié donne une visibilité aux entreprises, facilitant les investissements nécessaires pour s'adapter à une contrainte carbone croissante. Ainsi l'on contraint les sociétés à réduire leurs émissions sans les empêcher de financer leur transition.
- Inciter au développement de nouvelles normes comptables multilatérales dans les institutions financières et les entreprises, pour que l'évaluation des risques et des coûts environnementaux soit intégrée dans le bilan des banques, des entreprises et donc des produits marchands.
- Révision des normes pour intégrer les effets positifs et négatifs sur l'environnement.

Ce premier type de mesures et de normes a l'ambition de transformer les règles du jeu de la société marchande financiarisée, et permettent de prévenir et de contenir les désastres environnementaux qui s'annoncent *avant* qu'ils ne se réalisent (*ex ante*). En modifiant les critères de rentabilité des entreprises, on les encourage à faire évoluer leurs modèles économiques pour rester compétitives.

Leviers fiscaux

Un autre type de mesure est nécessaire pour contraindre et faire payer les émissions polluantes (principe pollueur-payeur) et agit par la fiscalité *une fois le fait accompli (ex post)* : cet impôt finançant dans un jeu à somme nulle les productions et consommations vertueuses sur le plan environnemental :

- Levier fiscal à destination des entreprises productrices de biens marchands :

instauration d'une taxe carbone fiscalement neutre, compensée par des incitations fiscales sur les projets à faible empreinte écologique.

- Développement d'une fiscalité écologique fonctionnant selon le principe de bonus/malus :

> Au niveau de l'offre : dans chaque filière de production, les entreprises aux pratiques les moins vertueuses sur les plans écologique et humain (selon un tableau de bord d'indicateurs adapté) se verront appliquer un malus sur l'impôt sur les sociétés, et l'argent ainsi récolté alimentera une caisse, puis sera redistribué aux entreprises mettant en œuvre des pratiques durables, sous forme par exemple de Crédit Impôt Recherche fléché sur des projets visant à améliorer la soutenabilité du secteur et de ses parties prenantes (avec des mécanismes de contrôle et de sanction pour éviter le détournement des crédits).

C'est en quelque sorte une extension du cadre de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), où les critères s'étendent à toutes les dimensions de l'empreinte écologique, et avec une redistribution aux acteurs réalisant la plus nette diminution de leurs externalités négatives.

Les entreprises les plus à la pointe sur ces plans-là auront même droit à des exonérations fiscales : une telle fiscalité incitative attirera sur le territoire français les sociétés les plus durables.

> Au niveau de la demande : TVA minorée sur les produits fabriqués en tenant compte des « nouveaux critères » listés p. 5 ; TVA minorée voire nulle sur les échanges en monnaies locales et hors de la grande distribution, notamment en encourageant l'économie en circuits courts avec une aide au développement de monnaies locales ; TVA majorée sur certains types de produits non indispensables et particulièrement mauvais en termes d'empreinte écologique.

- Ces propositions s'accompagnent :

> d'un lobbying au niveau européen visant à faire évoluer les droits de douane à l'échelle communautaire, afin de favoriser l'évolution saine des pratiques de production et d'assurer la compétitivité des entreprises installées sur le territoire européen

> de la création d'une agence issue de la société civile et indépendante de l'exécutif chargée :

- de déterminer, filière par filière, les critères et objectifs/seuils pour l'attribution aux producteurs des bonus et des malus (avec une logique de corridor montrant l'évolution anticipée desdits bonus et malus, permettant aux producteurs d'anticiper sur l'évolution de leurs pratiques) ;
- de gérer la caisse susmentionnée.

Cette agence sera constituée de représentants des collectivités, des entreprises, d'experts, d'associations (associations environnementales et associations de consommateurs), de syndicats et de citoyens tirés au sort.

> du développement d'un étiquetage écologique et social ambitieux, obligatoire pour tous les produits

> d'une interdiction progressive et *in fine* totale de la publicité sur la voie publique

> d'une diminution de la fiscalité sur le travail qui compense la nouvelle fiscalité écologique

Cette stratégie de financement vise à mobiliser entre 800 et 1000 milliards d'euros d'ici 2030, qui viendront s'ajouter aux 1000 milliards à flécher sur les actions strictement liées à l'enjeu climatique (pour le détail de ces derniers, voir le rapport *1000 milliards pour le climat*).

1. AGRICULTURE

Notre modèle agricole dominant (grandes parcelles monoculturelles, ultra-mécanisation, usage intensif des intrants chimiques...) a été pensé à la sortie de la Seconde Guerre mondiale pour assurer l'autosuffisance alimentaire de la France, ouvrir une voie de reconversion à l'industrie chimique et libérer la main d'œuvre agricole pour reconstruire le pays – accélérant un exode rural perçu comme un marqueur de développement.

Si l'objectif d'autosuffisance est aujourd'hui largement atteint, ce modèle n'est plus soutenable aux plans écologique, climatique, économique et sanitaire. L'agriculture dite « conventionnelle » – notamment élevage et épandage d'engrais – est le second secteur d'émissions de gaz à effet de serre. Le recours massif aux intrants appauvrit les sols qui s'érodent, nuit à la biodiversité (notamment aux pollinisateurs et à la microbiologie de la terre, socle de sa fertilité), et il pollue les cours d'eau et aquifères...

En outre, les preuves scientifiques s'accumulent sur les dangers sanitaires posés par les pesticides et la production alimentaire industrielle, tant pour les agriculteurs (premières victimes, avec de nombreux cas de cancers) que pour les consommateurs... alors que les apports nutritionnels des vivres s'affaiblissent.

Le système agricole dominant est entré dans une logique de cercle vicieux : l'appauvrissement des sols exige le recours à davantage d'intrants qui appauvrissent encore plus, détériorent la nature, entraînent des externalités négatives sanitaires et renforcent la dépendance aux hydrocarbures. Du point de vue économique, la libéralisation des échanges agricoles et le développement des agricultures d'exportation imposent une baisse des cours telle que la quasi-totalité des exploitations produiraient à perte si elles n'étaient pas subventionnées. Le maintien de la production agricole à haut niveau d'intrants sur notre territoire et de prix abordables pour les consommateurs requiert une aide massive qui pèse sur les finances publiques.

Sous perfusion européenne, ce système obsédé par la compétitivité met en danger à moyen et long terme notre souveraineté, et même notre sécurité, alimentaires. En outre, la dynamique tend vers l'uniformisation des cultures et l'accaparement des terres par de grands producteurs, au détriment de la paysannerie, qui disparaît rapidement. Les conditions de travail ne sont pas meilleures qu'après-guerre et les revenus sont en chute libre, les politiques agricoles valorisent la surface cultivée mais pas l'activité ni l'emploi, et l'accès au foncier et aux moyens de production est devenu quasiment impossible pour de nouveaux agriculteurs. Il faut promouvoir les systèmes de coopération d'approvisionnement, de commercialisation, de transformation et de services pour rendre aux paysans un rôle noble et une liberté dans leurs bassins de production.

Accessoirement, ce modèle génère une surproduction alimentaire écoulee à bas prix dans les pays en développement. Une concurrence sur les marchés qui nuit fortement au développement des exploitations vivrières locales. Il ne revient pas à l'Europe d'assumer une surproduction alimentaire car les famines y sont majoritairement causées par des facteurs économiques et politiques et non climatiques. La logique industrielle, construite pour des climats tempérés, est contraire aux principes agronomiques des milieux tropicaux ou arides où on l'exporte. La sous-production qui y est constatée est donc le fait d'une agriculture inadaptée, les méthodes agroécologiques se révélant beaucoup plus productives.

L'agroécologie (au sens large) propose des solutions éprouvées à l'ensemble des problèmes rencontrés. En outre, une proportion grandissante de la population, qualifiée de néo-ruraux, nourrit un intérêt pour la production agricole, jusqu'ici délaissée. Nous avons donc à disposition les moyens de faire nettement mieux, voire de faire basculer l'agriculture du champ des problèmes à celui des solutions.

Reste que le secteur agricole a ses verrouillages : « malaise paysan » et résistances au changement, manque de marge de manœuvre des agriculteurs pour changer de pratiques, lacunes de formation, puissance des lobbys soumis aux lois du marché, mainmise des syndicats productivistes, des multinationales semencières...

Nous proposons une mutation du modèle agricole et agroalimentaire fondée sur la reconnaissance d'un triple rôle des agriculteurs — production alimentaire + préservation et restauration de la nature + protection de la bonne santé publique — ainsi que la valorisation du bon sens paysan... Cette démarche impliquera les acteurs au sein des territoires, proposant une gestion territoriale des systèmes agricoles permettant les interactions entre professionnels de l'agriculture, de l'alimentation et de la conservation écologique.

Services publics et principes généraux

Soutenir le développement d'un modèle agronomique durable

Par un ensemble de mesures (subventions, sensibilisation, formation...), favoriser le développement des principes suivants : associations en polycultures et rotations de cultures : céréales, légumineuses, engrais verts, arbres fruitiers, bois d'œuvre, etc. ; diversification génétique (plutôt que de cultiver des clones hybrides) ; agriculture sans labour utilisant le faux semis et des méthodes de gestion préventive des adventices ; engrais verts en cultures intercalaires ; semis direct sous couvert végétal (ne jamais laisser le sol nu) ; optimisation de l'utilisation de l'eau ; replantation d'arbres ; diversification des cultures, notamment en réintroduisant des variétés anciennes ; réduction drastique des intrants ; développement d'une économie circulaire (par ex. : valorisation d'engrais naturels issus d'élevages) ; organisation de synergies locales entre producteurs, consommateurs et distributeurs ; évaluation comparative des impacts positifs et négatifs de différents systèmes agricoles grâce à la mise en place de nouveaux indicateurs permettant de faire un diagnostic complet : ne plus seulement regarder le rendement des surfaces à long terme mais intégrer la mesure de la richesse microbiologique des sols et les conséquences sur la biodiversité générale, la qualité nutritionnelle et sanitaire des pratiques agricoles, les pollutions engendrées, la création d'emplois, la résilience des territoires : cela permettra de démontrer sans équivoque que le modèle le plus rentable à moyen et long terme, à tous points de vue, est l'agroécologie...

Promouvoir la multiplication des exploitations agricoles de taille plus modestes et l'élaboration de feuilles de route locales pour organiser des réseaux de complémentarité

Le modèle agricole libéral aboutit à un agrandissement des exploitations et donc une diminution de leur nombre et un accaparement des terres par les plus gros propriétaires terriens : cela détériore le tissu agricole de nos territoires et crée du chômage là où il y a un potentiel énorme pour créer de l'emploi ; en outre c'est une dynamique à l'opposé de la résilience. Nous avons précisément besoin d'un foisonnement d'exploitations de taille plus modeste, avec une variété nettement supérieure de variétés végétales cultivées et une dé-spécialisation des exploitations, et nous avons besoin de logiques territoriales où une complémentarité entre producteurs doit s'organiser. La « désindustrialisation » graduelle de la production alimentaire permettra d'évoluer vers la souveraineté et la sécurité alimentaire. Elle s'accompagnera d'une appropriation par les populations des équipements et des compétences pour la production alimentaire (coopératives, formations subventionnées, éducation dès la petite école...), et par une facilitation de l'accès au foncier. Prévoir des aides à l'acquisition foncière et à l'installation (70 000 aides de 50 000 €)

Développer, avec l'Institut national de l'origine et de la qualité, de nouveaux signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) pour les méthodes de culture durables
« Agroécologie - Produits de France », « Agriculture de conservation - Produits de France », « Permaculture - Produits de France », etc.

Développer la structuration des filières de qualité (bio et autres SIQO)

- en créant un Plan Ambition Agroécologie sur le modèle du Plan Ambition Bio 2017
- en aidant l'émergence de labels ou marques de territoire, en soutenant les démarches collectives de qualité pour l'alimentation humaine
- en réalisant des systèmes innovants de production à forts niveaux de valeur ajoutée grâce à un faible appel aux produits d'origine extérieure
- en s'appuyant sur les fermes « Déphy » et les « Fermes d'Avenir » en tant que fermes de référence, incluant des itinéraires techniques, pour partager les expériences, démontrer la faisabilité et la rentabilité de certaines méthodes, apprendre aussi des échecs et permettre aux meilleurs projets de se multiplier

Poursuivre le développement du réseau des structures d'accompagnements aux exploitations agricoles (AFIP, CIVAM, Agrobio...)

Orienter les aides de la région à la Chambre Régionale d'Agriculture sur des missions exclusives de façon à atteindre de façon concertée des objectifs chiffrés de développement de l'agroécologie

Réduire grandement (graduellement et durablement) la part de l'agriculture à haut niveau d'intrants et des monocultures

Objectifs ambitieux à définir en partenariat avec les acteurs de la filière, sans transiger sur les critères écologiques

Consacrer le triple rôle des agriculteurs : production alimentaire, protection de la santé et préservation/restauration de l'environnement et des paysages

Il nous semble impératif de garantir durablement la capacité de régénération des écosystèmes et de stopper un système qui rend les gens profondément malades (les producteurs comme les consommateurs) !
Recherches à mener sur les moyens de rémunérer les agriculteurs pour ces trois « fonctions »

Lutter contre la menace de financiarisation et d'accaparement du foncier

par les banques, les multinationales, les fonds d'investissements...

- Promouvoir les formes collectives de propriété comme les groupements fonciers agricoles, organiser et encourager la gestion du foncier locatif
- Favoriser l'achat de terres par des sociétés foncières citoyennes dans l'objectif de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs sur des projets innovants

Rendre obligatoire l'inscription anticipée de tous les cédants au Registre Départ Installation

Reconnaître la diversité des approches dans l'aide à l'installation

Instaurer le pluralisme d'accompagnement dans le dispositif du Plan de Professionnalisation Personnalisé

Permettre un accompagnement professionnel des porteurs de projet s'installant hors Dotation d'installation Jeune Agriculteur (DJA)

afin de faciliter et sécuriser l'installation de tous les exploitants (notamment en hors cadre familial)

Créer une aide à l'autosuffisance alimentaire des nations postcoloniales

Recherches à mener sur les meilleurs moyens de mise en œuvre : changement des missions de l'AFD, soutien massif à des associations impliquées sur le terrain, partenariats entre États...

Supprimer les aides à l'exportation quand elles menacent le développement de l'agriculture vivrière des pays en développement, et les rediriger vers la généralisation de l'agroécologie dans les pays en développement

Le maquillage de ces aides ou le contournement de leur interdiction doit être dénoncé (délocalisation des productions de l'agriculture industrielle)

Taxes et Subventions

Augmenter progressivement la part des aides de la PAC conditionnées à des mesures agro-environnementales, et durcir progressivement les critères d'admissibilité au Paiement Vert

- Sur le premier pilier, passer la part des aides versées sous conditions de pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement (actuellement environ 30 %) à 50% dans les dix ans, puis à 80% avant 2050
Par ex. pour une aide à la modernisation d'un bâtiment d'élevage, obligation de réaliser un diagnostic énergétique avec engagements chiffrés

- Sur le second pilier, conditionner les aides directes aux agriculteurs à la réalisation de mesures agro-environnementales

Réorienter les 368 millions d'euros d'aides des fonds européen du FEADER (600 millions d'euros en comptabilisant l'ensemble des financements publics) pour donner la priorité à l'installation et au développement de systèmes durables

Préciser et rendre plus ambitieuses les mesures de protection de la biodiversité à réaliser pour l'octroi de ces aides

Veiller à ce que les obligations environnementales européennes, dont les directives cadres sur l'eau et les pesticides, soient intégrées à la PAC lors de son réexamen en 2017-2018

Supprimer les subventions aux agrocarburants industriels

Introduire des mécanismes correcteurs au régime d'aides à l'hectare

Le régime d'aides à l'hectare peut avoir des effets pervers : il incite à une course à l'hectare sans pour autant être créatif d'activité et d'emplois. D'où les mesures suivantes :

- Plafonnement et dégressivité des aides à partir d'un certain nombre d'hectares
Ex. : majoration des aides pour les 50 premiers hectares ; de 100 à 150 ha baisse progressive des aides ; au delà de 150 ha, plus aucune aide
- Plafonnement ou majoration modulés en fonction de la main d'œuvre (nombre d'unités de travail humain)
- Plafonnement ou majoration modulés en fonction de la biodiversité à l'hectare (richesse des sols mesurée par analyses spécifiques type Hérody)
- Plafonnement ou majoration modulés en fonction de la performance énergétique et climatique

Soutenir les élevages extensifs et les modèles alternatifs aux exploitations intensives

Améliorer l'éligibilité des surfaces d'agro-pastoralisme aux aides de la PAC et introduire une prime à l'herbe pour les pâturages permanents, favorisant ainsi les élevages extensifs

Moduler la taxe professionnelle et foncière en lien avec l'empreinte écologique et la qualité des produits (en intégrant peu à peu les différentes composantes de l'empreinte écologique, à mesure que des conventions d'évaluation seront mises en place dans les différentes filières)

Alléger la fiscalité (cotisations sociales) et simplifier les procédures administratives pour les petites exploitations

afin qu'elles puissent recruter plus facilement

Les premiers emplois sont la clef de la réussite d'une petite exploitation, l'agroécologie étant consommatrice de davantage de main d'œuvre que le conventionnel. Sans salariés, les exploitants de petites structures agricoles travaillent bien plus que 35 heures par semaine

Maintien du niveau de prestations sociales (santé, retraite...)

Pendant les 5 premières années, pour les petites exploitations, rendre les employés (maraîchers...) éligibles « emploi d'avenir »

(comme aux États-Unis)

Au lieu de coûter 26 k€ chargés, ils ne coûtent plus que 7 k€ — ce qui permet le démarrage d'une petite exploitation bio, et ce qui rend la transition réaliste

Offrir un appui technique pour accompagner les agriculteurs dans ces changements

En raison de la complexité de la production agricole, de la difficile lisibilité des réformes et des aides et du manque de formation aux méthodes agroécologiques, les agriculteurs ont d'être accompagnés : il s'agit de financer l'emploi de conseillers qui suivront les agriculteurs et les aideront à améliorer leurs pratiques

Interdire la vente à perte

Fixer par produit un prix plancher servant de référence lors des négociations entre les organisations de producteurs et les acteurs en aval des filières, pour que les agriculteurs puissent vendre systématiquement au-dessus du prix de revient, incluant une rémunération décente pour tous les travailleurs agricoles

Investissements et mécanismes financiers

Mettre en place un fonds de garantie et une assurance de revenu pour la restructuration de la dette des agriculteurs passant à l'agroécologie

Ex. : prime de 12 K€/an sur 3 ans, puis 7 K€ sur 2 ans

Une exploitation en agriculture conventionnelle requiert de lourds investissements (machines, engrais...). Aujourd'hui, les exploitations françaises sont endettées de 750 000 € en moyenne ; il est nécessaire de les aider à restructurer cette dette pour qu'elles puissent changer de pratiques : allègement de la dette des exploitants s'engageant à adopter des pratiques agricoles durables

Impliquer les citoyens dans le financement de la transition agricole sur leurs territoires grâce à la mise en place de conventions entre les collectivités et les acteurs de la finance participative

Lancer un Programme d'Accompagnement à la Reconversion Écologique (PARE)

pour les exploitants agricoles existants

Prime de conversion à l'agroécologie sur au moins 33% de la SAU sur 5 ans (75 000 € à 160 000 exploitations)

Soutenir et offrir un accompagnement afin de financer les expérimentations de rupture à la ferme ou la conversion à d'autres « modèles » (agriculture de conservation, permaculture...)

Faciliter l'accès aux parcelles arables (aide à l'installation) pour les petits producteurs, nouveaux maraîchers, néo-ruraux, permaculteurs via une redéfinition des finalités de la SAFER

- Mettre en œuvre un fonds de garantie pour faciliter les emprunts
- Simplifier le parcours à l'installation (ex. : améliorer le temps de la Validation des Acquis et de l'Expérience, réduire le nombre d'interlocuteurs...)
- Revoir la DJA et privilégier l'attribution d'une dotation de carrière plus conséquente pour permettre notamment l'accession au métier de candidats non issus du milieu agricole
- Attribuer un complément à la DJA sous conditions de développer sur 4 ans un projet en agroécologie
- Reconnaître les cotisants solidaires producteurs en leur ouvrant l'accès au statut de paysan par une déclaration d'heures de travail et la suppression de la règle de la demie Surface Minimum d'Installation (SMI)
- Soutien au lancement d'une activité économique viable dans les 5 premières années d'exploitation

Aider la création de pépinières d'activités sur chaque « pays »

sur le modèle de ce que propose le *Champ des possibles* en Île-de-France ou le CIAP 44 en Loire Atlantique
Permettre aux créateurs d'activités agri-rurales de tester leurs projets, et faciliter ainsi leur installation sur nos territoires grâce à des fermes relais

Recherche, expérimentation, formation

Financer les projets de recherche liés à l'autonomie alimentaire nationale

Rediriger les financements publics pour la recherche en agronomie ainsi que les crédits d'impôts au secteur privé vers les pratiques agroécologiques dans les climats tempérés mais également arides et tropicaux

Aujourd'hui, seule une petite fraction de ces financements sont fléchés vers les méthodes agroécologiques

Proposer un accompagnement permettant de financer les expérimentations ou le passage à d'autres techniques de production (par ex. permaculture ou agriculture de conservation)
sur une période de 4 à 5 ans

Soutenir la modernisation indispensable des outils industriels pour les rendre compétitifs, respectueux des normes environnementales et du bien-être des salariés

Mener une étude sur la qualité des aliments et les dangers sanitaires des pratiques agricoles

L'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique sont souvent comparées sur la base de poids et non de valeur nutritionnelle, ce qui désavantage l'agriculture biologique. En outre, les prétendus dangers sanitaires que poserait la bio sont souvent mis en avant par les opposants à son développement.

Des recherches objectives sur les valeurs nutritionnelles et les risques sanitaires en conventionnel, en bio et dans d'autres approches de production contribueraient à rééquilibrer le débat

Développer des partenariats de recherche appliquée sur des petites exploitations dans les pays arides et tropicaux

Notamment en redotant SOLAGRI et le CIRAD

Créer une agence scientifique de conseil

- Accompagnement personnalisé pour réussir sa conversion
- Formations officielles avec certifications/labels

Rénover les programmes d'enseignement agricole en formation initiale et continue

- Introduire le principe de diversité des approches
- Promouvoir la diffusion de pratiques et de modèles de gestion agricole équilibrés
- Encourager le tutorat jeune/professionnel, l'accompagnement jeune/cédant, l'apprentissage

Intégrer l'enseignement des pratiques d'une « Agriculture écologique durable » dans toutes les écoles agricoles

Enseigner la vie des sols dans tous les cursus scolaires

thème abordé à tous les âges, décliné selon la classe et le programme

Réglementation et organisation territoriale

Décourager l'usage de tout produit phytosanitaire dès qu'une alternative biologique existe y compris si elle s'avère moins rentable — sauf cas spécifiques répertoriés

Taxer les produits phytosanitaires

Accompagner les producteurs dans le changement de logique, afin d'apprendre les pratiques qui permettent de résoudre les problèmes en évitant le recours systématique à la chimie de synthèse

Interdire la vente de tous les produits contenant du glyphosate

Note : le *Roundup* est déjà interdit dans plusieurs pays

Interdire totalement les OGM et rendre obligatoire la mention des composants et de la provenance à tous les stades de la production de produits frais ou transformés

(ce qui inclut les céréales — maïs, soja — importées pour les élevages locaux)

Militer pour l'interdiction des OGM dans toute l'Europe

Taxer les aliments importés contenant des OGM

Taxer de plus en plus (signal prix) les structures concentrationnaires d'élevage

Déterminer une densité maximale aux élevages en prenant en compte le critère du bien-être animal ; ce travail sera fait en partenariat avec les producteurs, les services vétérinaires et des représentants d'associations de protection animale agréées

Permettre au compost et aux digestats de méthaniseurs d'obtenir un statut de produit

avec plusieurs niveaux de certification

Assurer la libre circulation des semences paysannes bio indépendamment du catalogue officiel, promouvoir les semences non hybrides, assurer le bon respect du droit des individus à pratiquer l'autoproduction de semences

Modifier les codes des marchés publics

pour permettre aux collectivités publiques de lancer des appels d'offres de produits locaux et donner ainsi la possibilité aux paysans de fournir la restauration hors domicile locale

Engager les collectivités territoriales vers le développement des circuits courts

en organisant avec les agriculteurs des plateformes pour répondre à la demande de la restauration collective

Encourager l'organisation sur les territoires (pays, communautés de communes...) de rencontres entre producteurs, transformateurs ou entreprises

afin de structurer l'offre et la demande locales

Aider la mise en place d'outils de transformation locaux en sécurisant notamment le financement participatif et citoyen de nouvelles structures

1€ du citoyen = 1€ de la collectivité

Mettre en place et financer au travers des contrats de Région-Pays des Systèmes Alimentaires Territoriaux (SALT) pour chaque territoire

Ce schéma de planification vise à dynamiser le rapprochement entre producteurs et consommateurs et permet une meilleure adéquation entre la demande et l'offre locales

Rendre ce document opposable aux collectivités et aux autres documents de planification : SCot, PLU, PLUI, Schéma Régional des structures...

Redéfinir les missions des SAFER et leur donner les moyens de les accomplir

La politique de l'entre-soi doit évoluer, la SAFER doit jouer un rôle de contrôle de structure et éviter que les terres soient reprises par des voisins agriculteurs parfois éloignés à des fins d'agrandissement peu justifié

- Donner aux SAFER la capacité de préempter et d'appliquer quand nécessaire des réajustements de prix
- Assurer la transparence de l'information et de la publicité foncières
- Inclure dans les statuts le développement de l'agroécologie et son rôle dans la protection de la biodiversité (habitats, trames, séquence *Éviter - Réduire - Compenser*)

Ouvrir plus largement à la société civile et aux collectivités les instances de gouvernance du foncier comme les SAFER et les CDOA

- Rendre possible un meilleur contrôle de ces instances par les élus régionaux
- Promouvoir une plus grande pluralité syndicale à l'intérieur de ces instances
- Favoriser une plus grande représentation des femmes

Modifier le cahier des charges de la bio pour éviter les dérives productivistes

contraires à l'éthique de la bio et dangereuses pour les écosystèmes et pour le tissu agricole des territoires

Développer des coopératives gérées par les habitants pour la transformation et la vente des produits issus des parcelles cultivées en zone urbaine et périurbaine

Développer des jardins ouvriers, jardins partagés, parcs publics productifs

Inscrire des quotas dans les documents d'urbanisme

Durcir la réglementation et les contrôles concernant l'emploi des « travailleurs détachés »

qui, dans l'agriculture comme dans d'autres secteurs à bas coût de main-d'œuvre, posent la question de l'égalité entre les travailleurs locaux, en sous-emploi, et des travailleurs étrangers sous-payés et maintenus en marge des normes sociales. Les abus actuels détruisent le tissu agricole des territoires et s'apparentent à un esclavage moderne, qui ne peut être toléré. Nous militerons à Bruxelles pour une **révision ambitieuse de la directive de 1996**, afin notamment de réduire les écarts de traitement entre travailleurs locaux et détachés et ainsi endiguer le dumping social et la concurrence déloyale qu'il entraîne

Consommation

Diviser par 2 la production et la consommation de produits animaux d'ici 2050

comptée en nombre d'animaux mis à mort et/ou en volume, cette division par 2 est le seuil minimal, appliqué à chaque production spécifique (bovins, ovins, caprins, volaille...)

➡ *Sur ce plan la Chine ouvre la voie, en prévoyant de réduire de 50% sa consommation de viande d'ici 2030 :*
<https://www.theguardian.com/world/2016/jun/20/chinas-meat-consumption-climate-change>

Elle se fera via la réglementation, une taxation sur l'empreinte écologique, l'affichage, la sensibilisation des citoyens et des professionnels...

Objectif : fixer un cadre contraignant, à l'aune duquel seront évaluées l'ensemble des mesures adoptées
Privilégier une production de produits animaux plus extensive évitant les dommages liés aux modèles intensifs qu'alimentent nos modes de consommation hypercarnés :

- le consommateur consomme une viande en moindre quantité mais de qualité supérieure (santé, saveur, environnement)
- le producteur est moins opprimé par les logiques d'ultracompétition des marchés et peut appliquer une marge plus forte en vendant un produit mieux valorisé ; accessoirement il a le sentiment du travail bien fait, au service des hommes

La réorientation d'éleveurs ayant fortement investi dans des installations de production intenses et coûteuses est un problème dont la société dans son ensemble doit accepter d'assumer une part. La plupart des surfaces de pâturages permanents actuelles pourront être reconverties en forêts, soit exploitables, soit laissées à la nature comme zones sauvages protégées

Soutenir le développement des alternatives végétales aux produits animaux

Lancer un programme de mise à jour des connaissances en sciences de la nutrition, et de révision des recommandations officielles en matière de nutrition-diététique-santé :

Réactualiser le discours officiel en matière de nutrition, pour couper court à la désinformation, aux lieux communs et aux postures de déni, et pour fournir aux citoyens des recommandations scientifiquement rigoureuses, non biaisées par le travail de lobbying et de marketing des industriels ou par des biais culturels. Il est notamment crucial de ne plus stigmatiser les régimes végétaux et d'informer avec rigueur, intégrité et nuance, en sortant des lieux communs, caricatures ou procès à présent infirmés par la recherche scientifique

Dans un second temps :

- Diffuser ces informations auprès de tous les professionnels de la médecine, de la nutrition, de la diététique, du sport et de l'agroalimentaire, dans le public comme dans le privé
- Intégrer ces informations aux cursus de formation de ces différentes professions, et formations complémentaires obligatoires pour les professionnels en activité

Organiser une grande campagne d'information et de sensibilisation du grand public à la nutrition, à l'alimentation et à la gastronomie végétales

Enseigner les bienfaits du *plus de qualité, moins de quantité* en matière de produits animaux, conscientiser quant aux problématiques éthiques et sanitaires

Dans la restauration collective (écoles et tous établissements publics : services publics, agences publiques, établissements hospitaliers, ministères, Sénat, Assemblée nationale, Élysée, etc.) :

- Rendre obligatoire l'existence d'un menu de substitution équilibré *a minima* végétarien, et végétalien dès que possible, à chaque repas
- Instaurer un jour sans viande hebdomadaire pour tous
- Rendre obligatoire l'approvisionnement progressif en produits de saison en circuit court issus d'exploitations et de marques ayant adopté des pratiques agricoles durables (SIQO évoqués plus haut)
- Diminuer progressivement la part de produits à empreinte écologique forte
- Accompagner la formation du personnel (gestionnaires et cuisiniers) pour adapter les pratiques culinaires et la rédaction des appels d'offres publics
- Accompagner la structuration de l'offre par la création de groupements d'agriculteurs
- Accompagner la formation des agriculteurs aux appels d'offres lancés par les collectivités territoriales

Note : procéder de même pour tous les événements organisés, co-organisés, financés ou cofinancés par les collectivités publiques

Limiter le choix des menus et donc le gaspillage dans la restauration collective

Lancer une campagne de communication pour redonner envie aux jeunes de se lancer dans les filières agricoles

Revaloriser les métiers de la terre

Agroforesterie et foresterie

Appliquer le Plan national de développement pour l'agroforesterie présenté en décembre 2015 par Stéphane Le Foll

➔ Voir <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1602-ae-synthese-agroforesteriebd.pdf>

À noter que l'agroforesterie se classe parmi les techniques agricoles et non comme une politique forestière. Elle consiste, pour les agriculteurs, à produire en créant des synergies écosystémiques avec les arbres.

Inciter les propriétaires exploitants à varier les espèces et variétés cultivées (en privilégiant les indigènes) et à éviter les coupes rases

Développer et privilégier le bois d'œuvre avant l'exploitation énergétique de la biomasse ou le bois industrie. Production d'énergie avec les sous-produits du bois d'œuvre.

Renforcer les moyens de l'Office national des forêts

Soutenir les investissements dans la filière bois
avec priorité au bois utilisé en construction

Soutenir au niveau européen la mise en place et le financement de programmes nationaux ou régionaux de reforestation et de gestion forestière dynamique

S'assurer que le règlement européen sur le commerce du bois illégal est correctement mis en œuvre par les États membres et, lors de sa révision en 2018, que son champ d'application est étendu à tous les produits bois et dérivés distribuables sur le marché européen

Améliorer la coordination entre les politiques forestière et agricole

2. BIODIVERSITÉ

Depuis l'apparition de la vie sur Terre, la planète a connu **cinq grandes crises d'extinction** d'espèces. Beaucoup de scientifiques considèrent que nous vivons aujourd'hui **la sixième grande crise**, entraînée cette fois par l'action de l'homme et la globalisation exponentielle d'un système économique prédateur des ressources naturelles et du vivant.

Il est acquis que ces extinctions peuvent empirer du fait de phénomènes de co-extinction et que la perte de diversité liée à une extinction mène à une **régression du vivant pour 10 à 15 millions d'années**. Les implications de nos actions ou de notre inaction transcendent donc notre échelle de temps.

Nous assistons à un génocide silencieux (car la disparition des espèces implique de grandes souffrances : millions d'animaux morts de faim, d'empoisonnement, de chaleur, de froid...) provoqué par l'impact de notre développement et de notre modèle consumériste effréné, des pollutions agricoles et industrielles, de la surexploitation des écosystèmes aquatiques, de l'artificialisation des sols, des infrastructures publiques...

Cette extinction représente une des plus graves menaces pour la dynamique socioéconomique mondiale et pour la vie même de l'espèce humaine, à terme. Notre capacité à répondre à nos besoins repose sur la biodiversité : les végétaux, les animaux, les microbes, les bactéries et leurs interactions. L'érosion généralisée de la biodiversité menace ainsi notre capacité à produire notre alimentation, à dépolluer les cours d'eaux, à nous protéger de maladies et d'événements climatiques extrêmes...

En outre, le développement des sociétés humaines a toujours été profondément lié à l'observation de la nature et de la biodiversité. C'est vrai pour l'art et la culture, mais aussi pour la recherche et l'innovation technologique (biomimétisme par ex.). En détruisant la biodiversité, les sociétés se privent donc de la plus fondamentale des sources d'inspiration pour leur évolution.

Enfin, au-delà de l'intérêt que revêt la biodiversité pour l'homme, la question éthique cruciale se pose de la souffrance animale et, plus généralement, de l'exploitation du vivant. On peut penser que l'occultation de cette question nuit à la progression de l'éthique et de l'empathie entre humains.

Les propositions de la commission *Environnement et Soutenabilité* pour la sauvegarde de la biodiversité reposent sur la mutation, déjà exposée, du modèle agricole, mais aussi sur la limitation de l'artificialisation, l'endiguement des pollutions et l'économie en ressources, la protection des habitats et des espèces.

Les principes généraux : sensibiliser, « moraliser », rationaliser, préserver et restaurer...

Réglementation

Garantir que l'Agence française pour la biodiversité soit dotée de moyens à la hauteur des enjeux et que ses travaux soient pris en compte dans les politiques

Créer davantage de corridors écologiques et de réserves d'habitats

À introduire systématiquement dans les documents d'urbanisme

Recréer des « langues et îlots d'interpénétration verte », des zones agroécologiques et de véritables espaces de continuité écologique (ECE) au sein et autour des agglomérations

À introduire obligatoirement dans les documents d'urbanisme

Les communes pourront mobiliser les ECE, à l'instar des Espaces Boisés Classés (EBC), dans le cadre de leur PLU

Pour lutter contre l'étalement urbain et l'éviction des classes moyennes et inférieures en banlieue :

augmenter les taxes foncières, les frais de mutation et les loyers supérieurs à une moyenne de prix constatée par quartier dans les zones tendues, et diminuer symétriquement les taxes pour les prix et les loyers inférieurs à cette moyenne

Cette mesure globalement neutre contribuera efficacement à faire baisser la pression foncière dans les zones tendues des centres urbains, et augmentera *ipso facto* le pouvoir d'achat de leurs habitants

Majorer la taxe foncière / les frais de mutation pour les loyers / les transactions pour contenir la ville et la reconstruire sur elle-même, et éviter ainsi l'étalement urbain
Pour les loyers et prix supérieurs au prix moyen par quartier, et en minorant en décote les transactions et les loyers au prix inférieur

Accorder plus de financements et de crédits d'impôts à la recherche appliquée en écologie et sur la connaissance de la biodiversité
Aujourd'hui, l'étude de la biodiversité est un secteur sous-subventionné et la recherche appliquée qui en découle (biomimétisme, éco-ingénierie, agroécologie) en pâtit

Installer des barrières le long des routes et construire des écoducs/couloirs routiers

Intégrer aux trames verte et bleue des territoires ré-ensauvagés
notamment parmi les territoires qui ne sont plus habités ou dont l'exploitation agricole n'est plus rentable

Encadrer strictement les pratiques écotouristiques (safari-photos, nages avec les dauphins, etc.) de façon à limiter au maximum les incidences négatives sur les animaux dans leur environnement

Soutenir l'application de la législation européenne existante (directives *Oiseaux* et *Habitats* notamment) afin d'atteindre les objectifs européens pour 2020 en matière de biodiversité

Reconnaître le commerce illégal d'espèces sauvages comme un crime
et s'assurer de la mise en place de sanctions adaptées

Créer des sanctions pénales dissuasives pour la mise sur le marché de bois illégal

Interdire certaines techniques de chasse et de pêche
Voir les propositions programmatiques de la commission *Condition animale* de Nouvelle Donne

Majorer la TVA sur les produits utilisant des ingrédients reconnus pour leur impact particulièrement négatif sur l'environnement ou la santé (huile de palme, bois exotiques rares...)

Mettre fin immédiatement à la niche fiscale dont bénéficie encore l'huile de palme

Déposer un projet de loi de non-brevetabilité du vivant
interdisant tout dépôt de brevet sur des espèces vivantes, et notamment les semences naturelles
En cette période où la biodiversité est menacée en même temps que l'on veut nous faire payer au maximum une rareté organisée des ressources, cette mesure nous paraît à la fois pragmatique, éthique, financièrement neutre et à même de juguler la marchandisation mortifère de l'agriculture

Ressources marines

Interdire immédiatement certains procédés de pêche
Chalutage, filets dérivants, palangres, concentration par onde (DCP)
Mise en place de dispositifs de contrôle adaptés et de sanctions dissuasives

Mettre en œuvre une taxation carbone et un système bonus/malus sur les sociétés de production de poissons

Stopper les subventions à la pêche industrielle

Moduler la taxe professionnelle en fonction de la protection du littoral par les pêcheurs locaux

Mers et océans

Créer de nouveaux sanctuaires marins et renforcer la protection des existants

La France doit ambitionner d'avoir le premier domaine maritime protégé au monde

Mettre à jour les règles d'évaluation et les clefs de répartition des totaux admissibles de captures (quotas de pêche) pour coller aux réalités écologiques

Réviser les unités de gestion halieutiques pour les réaligner sur les unités biologiques fonctionnelles

Sans cela il ne peut y avoir de gestion durable, efficace, lisible et acceptée par tous des ressources marines

Instaurer un plan de lutte ambitieux contre les déchets maritimes

Sensibilisation, prévention, nettoyage des littoraux...

Renforcer la protection des aires maritimes contre le braconnage et les pratiques illégales de pêche

Valoriser les protéines végétales de la mer

Favoriser la recherche et le développement de la production, de la récolte et de la commercialisation des algues, aliment du futur

Faciliter et accompagner l'installation d'algoculteurs

Produits phytosanitaires

Assurer l'atteinte des objectifs du plan *Écophyto 2*

50 % de réduction de l'usage des phytosanitaires en 2025, dont -25 % avant 2020

Mener une refonte complète de la réglementation d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des produits phytosanitaires

Intégrer les données scientifiques récentes et les avancées des technologies analytiques dans une réglementation dont le pivot, la DL 50 (dose létale 50) a plus de 40 ans. Cela permettrait la prise en compte des effets des micro/nanodoses récurrentes bien inférieures à la DL50 (par ex. : perturbateurs endocriniens)

Interdire l'usage de tout produit phytosanitaire si une alternative biologique existe y compris si elle s'avère moins rentable

Interdire immédiatement les pesticides aux effets nocifs sur les pollinisateurs

Notamment les néonicotinoïdes connus, mais également les nouveaux néonicotinoïdes « cachés » tels que le Sulfoxaflor ou le Flupiradifurone

Mener une refonte réglementaire de l'AMM des produits au-delà des phytosanitaires

Par ex. : les additifs alimentaires

Impact des modes de vies

Réduire substantiellement la consommation de viande et de produits animaux

Voir les propositions développées dans le chapitre Agriculture

Lancer un programme biodiversité au sein des politiques de formation continue

prioritairement vers les professions exploitant la biodiversité et les hauts fonctionnaires, dont les Préfets

Concevoir et lancer un programme de sensibilisation au lien à la nature, à l'écologie (science) et à l'éthique

à l'école, dans les services publics et à l'occasion de campagnes d'information grand public qui mettront l'accent sur les interdépendances existant entre les humains et le reste du vivant, entre le bien-être de nos sociétés et les services rendus par la biodiversité, et qui inciteront à des évolutions comportementales

Sensibiliser à la connaissance, au lien et au respect au vivant dès la petite école et tout au long de la formation des élèves

La « biophilie » est un élément crucial de l'évolution culturelle qui doit se produire si nous voulons pouvoir rendre nos modes de vie compatibles avec ce que la Terre peut durablement offrir

Soutien aux métiers de la biodiversité

Développer et soutenir les sciences de la biodiversité

cela inclut aussi bien les sciences écologiques et autres sciences de la vie et de la terre que les sciences humaines, tant les enjeux de la biodiversité sont transversaux et liés aux aspects sociétaux

La Fondation pour la Recherche en Biodiversité jouera un rôle pivot

Renforcer et pérenniser le dispositif de suivi et de connaissance de la biodiversité

en lançant un vaste plan de formation initiale et continue (incluant la valorisation des acquis des bénévoles) des filières naturalistes, et en soutenant les observatoires de la biodiversité (y compris les dispositifs de suivi s'appuyant sur les sciences participatives)

Développer et encadrer la filière du génie écologique

Aide à l'emploi, appel à projets, élaboration de normes/certifications/labellisations

Le travail à engager sur les normes et labels devra également concerner l'encadrement des organismes ou personnes réalisant inventaires et diagnostics biodiversité, afin d'améliorer et de garantir la qualité des études d'impacts et du dispositif *Éviter - Réduire - Compenser*

Recapitalisation écologique

Mettre en place des mesures fiscales incitatives

pour encourager la prise en compte de la biodiversité par les acteurs économiques et les particuliers

Faire payer le juste prix en cas d'impact négatif d'une activité sur la biodiversité

Par ex. : élaborer une redevance assise sur la consommation de foncier et la destruction corrélative de services écosystémiques par certains types d'aménagements ou de constructions

Mettre en place des mesures à caractère budgétaire alimentant d'une part les collectivités territoriales les plus impliquées dans la défense de la biodiversité, et d'autre part le fonds FIBRE qui devient un fonds de recapitalisation pour financer l'action à hauteur de 750 millions/an

Financement partiel par la levée d'une partie de la taxe d'aménagement des communes et départements

Supprimer les aides publiques néfastes pour la biodiversité

sur la base du rapport *Les aides publiques dommageables à la biodiversité* du Centre d'analyse stratégique :

→ Voir <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/rapport-les-aides-publiques-dommageables-la-biodiversite.html>

Les ressources ainsi dégagées pourront compléter le financement évoqué au point précédent

Introduire des critères de bio-conditionnalité dans les appels d'offre publics

Aménagement des territoires

Renforcer et dynamiser la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue (TVB)

- Les documents d'urbanisme (SCoT, PLU) ont l'obligation d'être compatibles avec le Schéma régional de cohérence écologique
- Les mesures de gestion et de restauration pourront être financées par le fonds FIBRE
- L'Agence française pour la biodiversité accompagnera les acteurs locaux
- Inclure dans la politique TVB la lutte contre la pollution lumineuse avec l'instauration de la trame nocturne

Respecter l'objectif du « *No Net Loss* » et renforcer le dispositif *Éviter - Réduire – Compenser* (ERC) en lui donnant une valeur juridique contraignante

Notamment via l'Agence française pour la biodiversité (avec rôle de préemption des terres) et grâce au changement des statuts de la SAFER pour l'attribution de terres agricoles, avec respects des corridors et mesures agroécologiques

La doctrine ERC est perfectible puisqu'elle ne consacre pas suffisamment l'étape de l'évitement, ni les ratios surfaciques intelligents, ni les dossiers des engagements du maître d'ouvrage, ni l'évaluation nationale raisonnée des mesures de compensation. Il est donc nécessaire de progresser sur ces sujets. Par ailleurs, la doctrine étant dépourvue de caractère juridique, il conviendra *a minima* d'en assurer la diffusion aux services déconcentrés de l'État et aux Préfets par l'entremise d'une circulaire

Mettre en place une politique foncière adaptée pour stopper l'artificialisation des sols

afin de préserver tout à la fois les milieux naturels et les territoires agricoles et forestiers

En cas de changement d'usage de terres agricoles, appliquer une taxe dissuasive sur la plus-value

Inscrire dans la loi la protection des terres agricoles sur le long terme

Rendre obligatoire l'établissement d'un diagnostic biodiversité avant tout changement d'affectation des sols

à l'instar du diagnostic énergie en matière de bâtiments

Engager une grande réforme du droit de l'urbanisme

qui doit évoluer pour devenir un droit d'aménagement et de gestion durable du territoire d'ici à la fin de la mandature, le PLU devenant un PLAGES (Plan Local d'Aménagement et de Gestion de l'Espace et des Sols) portant bien sur l'ensemble du territoire communal ou intercommunal

Planter en métropole 10 millions d'arbres chaque année

Hors plantations commerciales, afin de réensauvager une partie du territoire français

Note : l'Équateur a planté 650 000 arbres, l'Irlande 1 million et l'Inde 50 millions... en une seule journée !

Pratiques agricoles

Promouvoir les formes d'organisation collective visant à développer la biodiversité et la fourniture de services écologiques à l'échelle des territoires

en tirant les leçons de l'expérience des Contrats territoriaux d'exploitation

Inciter les forestiers, les ONG et associations environnementales et les collectivités locales à s'impliquer dans ces contrats

Mettre en place une politique de gestion durable des sols

en concertation avec le monde associatif spécialisé au niveau européen, et en s'inspirant de la politique développée pour l'eau et les milieux aquatiques

Mettre en place un système assurantiel pour réparation des dommages causés aux activités agricoles par la faune sauvage

Politiques de santé publique

Intégrer un volet « *Santé et Biodiversité* » dans la politique de santé publique

Le Haut conseil de la santé publique sera saisi pour élaborer des recommandations en auditant des experts indépendants

Limitier au maximum les antibiotiques dans l'alimentation animale

Entreprises

Porter à la connaissance des entreprises les outils permettant de mieux comprendre, au-delà des impacts, les liens de dépendance existant entre le bon état des fonctionnalités écologiques et leur performance

Encourager la mise en œuvre, dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), d'actions nécessitant une collaboration active entre l'entreprise et ses parties prenantes

notamment ses salariés, les riverains, les associations de protection de la nature et de l'environnement, les agriculteurs, etc.

Aires protégées

Valoriser les Réserves de Biosphère, les Parc Naturels Régionaux et les Parcs Nationaux comme lieux privilégiés d'expérimentation de nouvelles approches permettant de réconcilier développement économique, bien-être humain et préservation du patrimoine naturel
dans une démarche fondatrice d'une nouvelle solidarité écologique

Appels à projet favorisant la concertation locale pour des projets de territoire, la mobilisation des acteurs économiques et l'expérimentation de démarches innovantes (économie circulaire, recapitalisation écologique, filières locales durables, etc.)

Créer et promouvoir un statut de « Réserve d'Initiative Citoyenne »

destiné aux particuliers qui souhaiteraient s'engager à titre individuel dans la mise en place d'aires protégées

Créer un Conservatoire de la Biodiversité

Établissement public à l'image du Conservatoire du Littoral
chargé de reconstituer la richesse naturelle des « communs »

3. LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

L'énergie est indispensable à toute activité humaine. Nous devons notre développement humain exponentiel, les révolutions industrielles, la révolution verte, les Trente Glorieuses et la mondialisation à la découverte des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). Aujourd'hui, 91 % des transports français fonctionnent au pétrole (97% au niveau mondial) et les deux tiers de l'énergie sont générés par la combustion de fossiles (au niveau mondial, ce chiffre est supérieur à 80%). N'en déplaise aux chantres du « découplage », si l'énergie disponible décroît il ne peut y avoir de croissance du PIB. Tout notre système est drogué aux fossiles, il ne peut perdurer sans un approvisionnement perpétuel à flux tendu de pétrole abordable.

Parallèlement, les changements climatiques s'accroissent et représentent désormais la plus redoutable menace à laquelle l'humanité ait été confrontée : si l'on n'endigues pas le dérèglement du climat, les conditions de vie sur la planète Terre se dégraderont gravement, jusqu'à remettre en question la possibilité même d'une civilisation humaine, et jusqu'à mettre en danger la base de l'existence d'une quantité incommensurable de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens, mais aussi de plantes, d'ici quelques décennies ou siècles.

Voilà les deux périls entre lesquels nous nous sommes enfermés : d'un côté la bonne marche du secteur de l'énergie est absolument vitale à la société telle qu'on l'a construite, de l'autre côté le secteur est tellement émetteur de gaz à effet de serre qu'il fait peser une terrible menace sur la stabilité climatique de la Terre, sans laquelle notre mode de vie n'aurait jamais existé et pourrait ne pas savoir perdurer.

La transition énergétique consiste à revoir tout notre rapport à l'énergie, quelle qu'en soit la source, la forme ou la finalité, ainsi que les volumes que l'on utilise pour réaliser l'ensemble des activités humaines : il s'agit de la produire mieux et d'en dépenser moins. La transition consiste notamment à reconcevoir le secteur de l'énergie afin de continuer de fournir au système qui soutient nos existences le carburant dont il a besoin pour évoluer sans disruptions majeures vers des pratiques plus durables... tout en évitant de détraquer davantage au passage la machine climatique. Cela nécessite de remplacer de nombreux systèmes fonctionnant au pétrole par des systèmes électriques fournissant des services comparables... tout en ré-imaginant les usages qu'on fait des technologies, pour trouver un *modus operandi* satisfaisant pour tous mais cette fois compatible avec les limites sur lesquelles achoppe notre modèle de société.

La marge de manœuvre entre ces deux récifs (besoin d'énergie pour faire marcher la société au jour le jour et besoin de stabilité climatique pour qu'elle ait un avenir) se réduit comme peau de chagrin à mesure que l'humanité, prise au piège dans des logiques de compétition, de cupidité et de transgression des limites, se montre inapte à une remise en question anthropologique profonde et coordonnée. Et alors que les investissements et efforts pour réussir cette transition exigent quantité d'énergie, de matériaux et de chaînes d'approvisionnement internationales, on réalise que la quantité d'énergie disponible pour tout ça est, pour la première fois de l'Histoire, en stagnation et s'apprête très probablement à entamer rapidement une décroissance qui n'augure rien de bon puisqu'elle rognera inexorablement nos marges de manœuvre.

Que faire ? Tenter d'assurer une continuité énergétique pour éviter un terrible chaos... tout en relevant le pari de se libérer des polluants fossiles, alors même que notre monde a été bâti par et pour le pétrole, à une époque où l'abondance était la règle et le développement semblait pouvoir ne jamais s'arrêter ? On est bien loin aujourd'hui de telles considérations optimistes, à l'heure où le monde est en train de passer, selon toute vraisemblance, le pic tous pétroles et d'entrer dans une ère de raréfactions critiques.

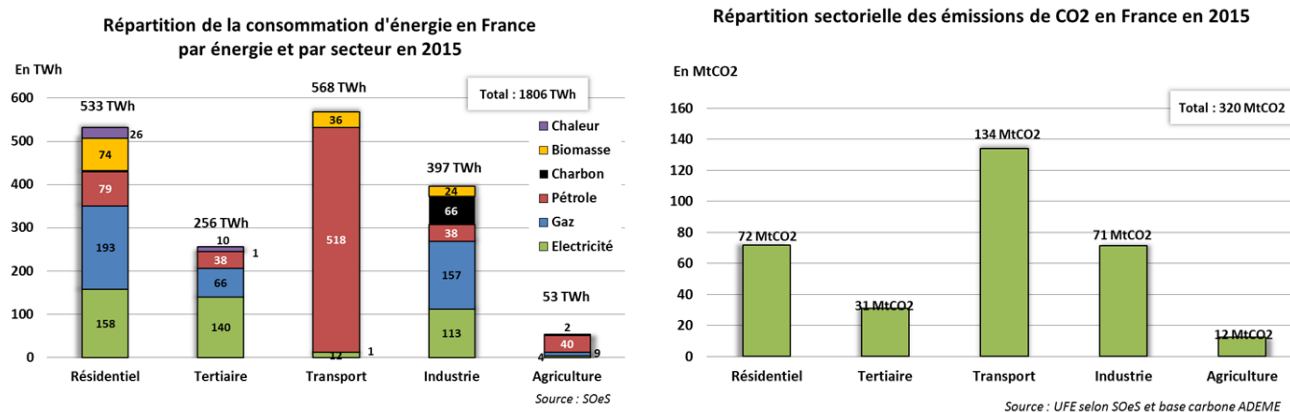
La question de la transition énergétique, on le voit, est loin d'être simple. À la problématique s'ajoute le fait qu'elle ne peut trouver la plupart de ses réponses que localement, les solutions techniques les plus adaptées n'étant pas les mêmes selon les caractéristiques du lieu. Au niveau local l'équation est toujours complexe ; au niveau national c'est un sujet géostratégique pour un pays comme la France qui importe l'intégralité de son pétrole et dont le secteur alimentaire, pour ne citer que lui, est entièrement pétro-dépendant. La dimension de sécurité (*notamment* de sécurité énergétique et alimentaire) est cruciale : il nous semble judicieux de réduire la dépendance totale de la France vis-à-vis de pays non démocratiques et de zones géographiques potentiellement instables sur le plan géopolitique.

La transition énergétique de l'Hexagone est par conséquent une question majeure qui s'accommode mal d'approximations, de fausses solutions et de simplisme. Pourtant, ce sont bien là les tendances principales : on met dans un même panier « les renouvelables » sans le moindre discernement, on s'emballe une fois par mois pour telle ou telle nouvelle solution miracle, on s'appuie sur des « scénarios » comme celui de l'ADEME, dont les médias ont soutenu qu'il démontrait qu'un mix énergétique 100% renouvelables et sans nucléaire était possible en 2050... alors que le rapport explique précisément qu'il n'est pas un scénario et que la transition du monde actuel vers le mix idéal imaginé n'avait pas été étudiée. Nous baignons dans une totale confusion et nous contentons complaisamment de valse-hésitations et de velléités approximatives : c'est un grand n'importe quoi qui confine, étant donné l'inédite incommensurabilité des implications, à une folie suicidaire collective. Quand on dispose de si peu de marge de manœuvre et avec de tels enjeux, il est criminel de ne pas aborder la question avec davantage de zèle et de rigueur et de se satisfaire d'à-peu-près.

C'est pourquoi la commission *Environnement et Soutenabilité* de Nouvelle Donne a conçu des propositions sans tomber dans le piège de la simplification excessive ou des raccourcis trompeurs, et c'est pourquoi nous mettons la France et ses scientifiques, ses ingénieurs, ses urbanistes, ses architectes et les corps de métiers concernés au défi de nous défaire des combustibles fossiles avant 2040 !

Ces propositions visent à rendre possible une transition vers un monde post-croissance qui résolve au passage la question du chômage, donne un élan de créativité aux Français, crée du sens pour tous et ouvre des perspectives motivantes, participe à construire notre résilience, et ménage une capacité d'organisation au niveau local. Nous reprenons la logique du programme *1000 milliards pour le climat*, mais cette fois avec d'autres paramètres que le seul critère climatique...

Nous nous sommes appuyés sur les deux graphiques suivants pour hiérarchiser les efforts à produire :



Ainsi que nous pouvons le remarquer, le problème principal est celui des transports, car tout dépend de ces derniers — or nos transports fonctionnent presque intégralement à base de pétrole. Viennent ensuite le bâtiment résidentiel et l'industrie, très émissifs et dépendants du gaz naturel (et du pétrole dans une moindre mesure). Enfin, la question du tertiaire, où là aussi la dépendance au gaz et au pétrole est forte.

Dans cette liste, nous avons intégré une autre priorité, que les graphes ci-dessus ne font pas ressortir : l'agriculture. Étant donné le rôle vital de l'alimentation et la forte dépendance (75%) du secteur au pétrole, il nous semble absolument indispensable de faire remonter cette préoccupation en haut de la liste, à l'exception des transports toutefois, l'agriculture dépendant elle-même de ceux-là. Concernant l'impact de l'agriculture sur le climat, l'histogramme de droite en donne une idée très mauvaise : en effet, contrairement aux autres secteurs où le CO₂ constitue le problème principal, l'impact de celui-ci dans l'agriculture se classe après celui du méthane, lui-même venant après le protoxyde d'azote. L'empreinte actuelle du monde agricole en termes de gaz à effet de serre varie entre 14,5 et 51 % selon les estimations ; dans tous les cas c'est un contributeur majeur d'émissions néfastes.

D'où la hiérarchie des priorités suivante, par secteur :

Priorité stratégique n°1 : rendre les transports soutenables/résilients par la réduction de la consommation (réorganisation des systèmes de transport et évolution des usages) et par la réduction de la dépendance au pétrole (en développant les moyens de transport électriques)

Priorité stratégique n°2 : rendre la production alimentaire soutenable/résiliente en la rendant moins dépendante du pétrole

Priorité stratégique n°3 : rendre le bâtiment résidentiel plus économe et efficace d'une part, et indépendant des fossiles (gaz puis pétrole)

Priorité stratégique n°4 : rendre l'industrie plus économe et efficace d'une part, et indépendante des fossiles (gaz puis pétrole)

Priorité stratégique n°5 : rendre le tertiaire indépendant des fossiles (gaz puis pétrole)

Pour parvenir à cela, il faut réinventer le secteur de l'énergie en prenant en compte à la fois la contrainte climatique et l'impératif de décarbonisation : il s'agit de faire grossir la part de l'électricité dans le mix énergétique et de **développer massivement les énergies renouvelables (EnR) bas-carbone** pour produire cette électricité : se rapprocher le plus possible, le plus vite possible d'une électricité 100% EnR.

Rappelons que tous les scénarios énergétiques étudiés dans le cadre du Débat national sur la transition énergétique aboutissent à la conclusion que seule la **division par 2 de notre consommation d'énergie à l'horizon 2050** peut permettre d'atteindre nos objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous promouvons une transition vers des comportements plus responsables et sobres en énergie et vers un bouquet énergétique dans lequel les énergies renouvelables joueront un rôle crucial.

Toutefois, il est important de ne pas se contenter de déclarations d'intentions « pro EnR » trop généralisantes qui tendent à donner une idée simpliste de l'espace des possibles. La question étant complexe et multifactorielle, il est impératif de savoir faire la part des choses afin de s'engager dans les voies valables et de ne pas persévérer dans les activités non viables. Les choix d'investissements doivent permettre de maximiser l'influence sur le couple « économie de ressources primaires/gain pour le climat ».

Les « bonnes » et les « mauvaises » énergies renouvelables

Il y a EnR et EnR : certaines ont fait leurs preuves tandis que d'autres ont démontré qu'elles n'apportaient pas de réelle solution, voire qu'elles alourdissaient les problèmes. Quels que soient les intérêts industriels privés qui sont dans la balance, il est primordial de savoir reconnaître les erreurs passées avec lucidité et d'organiser la décroissance et la réorientation professionnelle des filières qui constituent des impasses :

- L'éolien terrestre est compétitif économiquement ; c'est une technologie mûre dont le taux de retour énergétique est satisfaisant.

Revoir les textes qui donnent le dernier mot aux préfets pour l'acceptation des projets afin de faciliter l'implantation d'autres turbines

C'est là un risque majeur pour les porteurs de projets, qu'il convient de supprimer

Favoriser la recherche relative à de nouvelles éoliennes ne requérant ni néodyme, ni dysprosium, ni autre minéral en voie de raréfaction

- L'éolien offshore nous semble être une filière utile pour limiter la densité de turbines dans les terres

- Les systèmes photovoltaïques devraient se développer largement en raison de la baisse rapide du coût du kilowattheure d'origine solaire – cela permettra notamment d'effacer la consommation de mi-journée. Afin que l'investissement ne se fasse pas au détriment du climat, Nouvelle Donne propose :

- d'aider les projets utilisant des équipements fabriqués en France, où l'électricité a un bilan carbone faible
- de mettre en place des normes sur les panneaux pour maintenir leur contenu carbone sous 500 gCO₂/Wc

- Nouvelle Donne souhaite développer sans modération la filière solaire thermique : une technologie éprouvée à installer dans tous les bâtiments, collectifs notamment

- La biomasse peut représenter une source d'énergie intéressante... mais pas n'importe quelle biomasse : en effet, certaines techniques ne sont pas valables :

- Les biocarburants, par exemple, possèdent des taux de retour énergétique faibles, c'est-à-dire que l'énergie disponible en bout de chaîne est à peine supérieure à celle qu'il a fallu dépenser durant le processus de fabrication. Les biocarburants de génération 1 ont un impact sur le climat désastreux, les projets doivent être stoppés et les professionnels de la filière doivent être aidés dans leur reconversion ; les biocarburants de génération 2 sont meilleurs en matière de cycle du carbone mais leur taux de retour énergétique est tout aussi insatisfaisant ; les biocarburants de génération 3 requièrent de l'espace pour un rendement énergétique médiocre : selon nous ils peuvent tout au plus constituer des solutions localisées.

- La filière bois-énergie semble également en décalage de phase avec les besoins stratégiques actuels : le rendement énergétique est faible ; la coupe des arbres – même en *gestion durable* – entraîne une baisse de biodiversité (monocultures d'espèces à croissance rapide défavorables à la diversité biologique) ; la combustion du bois est l'une des causes premières de la production de microparticules aériennes nocives ; enfin, c'est aujourd'hui que nous avons besoin de limiter les émissions de gaz à effet de cette, or il y a des doutes quant au bilan carbone d'ensemble de la filière. À l'heure où, dans l'Hexagone, une superficie équivalente à un département disparaît sous le béton tous les 7 ans, il nous apparaît crucial de sauvegarder et d'étendre le couvert forestier, et de lui laisser recouvrer autant de biodiversité que possible. Cette solution peut être intéressante pour quelques communes, mais pas pour de grandes agglomérations.

- D'autres types de biomasse (cultures à pousse rapide, méthanisation...) peuvent représenter, par ailleurs, des solutions intéressantes au niveau local, et Nouvelle Donne étudiera avec intérêt ce type de projets.

- La capacité de production hydroélectrique doit être maintenue. C'est un mode de génération électrique durable et peu polluant présentant un taux de retour énergétique intéressant. Le potentiel français hydroélectrique étant déjà presque pleinement exploité, Nouvelle Donne sera très vigilante vis-à-vis d'éventuels nouveaux projets et tranchera à l'aune de leur pertinence et des externalités engendrées au cours de leur cycle de vie.

- Le raccordement des centres de production de chaleur (nombreuses installations industrielles, centrales nucléaires, datacenters...) à des réseaux de chaleur est selon nous une piste à développer massivement.

- Le potentiel de la France en matière de géothermie (haute et basse température) semble intéressant, aussi il nous paraît utile d'étudier les possibilités d'exploitation de gisements.

- Concernant la gestion de la variabilité, c'est là une question à laquelle la France doit se préparer. Être en capacité de gérer une part grandissante d'intermittence – sans pour autant recourir massivement aux fossiles pour lisser la production – implique d'investir dans des moyens de stockage (notamment les Stations de Transfert d'Énergie par Pompage-turbinage) et dans l'installation de dispositifs d'effacement.

Allouer des subventions d'État à la recherche et développement sur les filières suivantes :

- Bois biomasse de construction (la meilleure manière de stocker du carbone et donc d'agir pour le climat)
- Biomasse énergie utilisant des variétés végétales à pousse rapide
- Éolien et photovoltaïque n'utilisant pas de matériaux en voie de déplétion
- Géothermie
- Hydroélectricité (développement maximum, sauf zones protégées)
- STEP
- Technologies de capture et stockage des gaz à effet de serre

Créer des aides à l'installation de dispositifs (éoliennes, panneaux PV, volants d'inertie...) de fabrication française

Pour une double question de relocalisation et d'empreinte climatique

Parallèlement, nous nous opposerons à tout projet d'exploration et *a fortiori* d'exploitation de gaz de schiste ou de houille, de pétrole ou d'huiles de schiste. La priorité étant à la décarbonisation et à la réduction de la consommation d'énergie, ces sources d'énergie sont incompatibles avec les objectifs. Leur impact lourd sur le climat, les pollutions associées démontrées, les conflits d'usage sur les terres, la faible rentabilité économique constatée et l'instabilité de la production sont autant d'arguments pour refuser ne serait-ce que d'envisager de prospecter. La décision contraire serait anti-écologique. En matière de sécurité énergétique, le calcul serait également mauvais vu que la production des puits chute brutalement 1 à 5 ans après leur mise en service : c'est pourquoi il faut en creuser toujours plus rien que pour maintenir la production : cette caractéristique des schistes, indépendante des techniques utilisées, entraîne une forte volatilité économique, qu'on commence à observer outre-Atlantique...

« À la place de » et non « en plus de »

Le développement des EnR ne fait sens (décarbonisation de l'économie, compétitivité internationale, indépendance énergétique, durabilité, résilience, etc.) que si celles-ci viennent *en remplacement* des énergies fossiles, et non *en plus*. La transition dont nous avons besoin pour remédier à la vulnérabilité de notre économie et de notre modèle social ne consiste pas à augmenter encore notre capacité de production mais bien à repenser la manière dont nous produisons et consommons (déterminer ce qu'il est judicieux de pérenniser, d'étendre, de modifier, de limiter, d'arrêter ou de développer). La transition selon Nouvelle Donne prévoit le remplacement progressif des énergies fossiles par des EnR, aussi vite que possible.

Paramètres clefs

Afin d'être à la hauteur des enjeux climatique, énergétique, environnemental, économique et géopolitique, un certain nombre de paramètres et de contraintes doivent être pris en compte.

Considérant l'équation de la transition dans toute sa complexité, Nouvelle Donne propose que des aides soient préférentiellement accordées aux filières et aux projets utilisant des technologies alliant :

- une empreinte écologique minimale au cours de leur cycle de vie — incluant le potentiel de réchauffement global propre à chaque technologie
- un taux de retour énergétique (ou EROI) maximum
- un temps de retour énergétique (EPBT) et un temps de retour carbone (CPBT) minimaux
- une utilisation faible voire nulle de matériaux en voie de raréfaction
- une résilience maximum vis-à-vis des possibles pénuries futures en combustibles fossiles

L'installation de systèmes manufacturés en France sera largement favorisée, étant donné l'impact climatique limité que permet aujourd'hui le mix français faiblement carboné. L'exportation de ces mêmes systèmes vers des pays où l'énergie est plus intensive en gaz à effet de serre permettra de s'attaquer au problème à une échelle supérieure, tout en rendant la France crédible et à la proue de cette transition cruciale. Dans un esprit de résilience collective, un foisonnement d'innovations et d'expérimentations sera favorisé, ainsi que l'arbitrage pour des options « *low tech* » dès que cela sera techniquement réalisable.

Institutions

Inaugurer des Pôles Départementaux de Transition vers la Durabilité et la Résilience

chargés d'organiser la mutation des systèmes énergétiques locaux

Agir selon le principe des GIP (Groupements d'intérêt public) permettant à des entités publiques de différents niveaux (communes, intercommunalités urbaines, département, région, même l'État) de se rassembler autour de projets de politique territoriale spécifiques

Renforcer l'information et l'accompagnement des ménages par un grand programme territorial coordonné au niveau national

Former à la sobriété énergétique concrète dès le collège

Sensibilisation des professeurs, et recommandations officielles de l'Éducation nationale

Réglementation

Réglementer strictement les réseaux énergétiques, assurer le contrôle par l'État et les collectivités territoriales

Rendre les actions des projets de production énergétique non cessibles ou cessibles après 15 ans pour limiter la spéculation

Modifier le marché de l'électricité en intégrant de la flexibilité (*day-ahead, intraday, balancing*)

Fiscalité et subventions

Garantir aux producteurs d'énergies renouvelables un prix fixe durant vingt ans au-dessus du marché, comme en Allemagne

Inciter à l'autonomie et au développement de capacités micro-locales de production
Allouer des aides publiques à l'installation d'éoliennes, de dispositifs photovoltaïques, de systèmes solaires thermiques... avec raccordement au réseau

Mettre en place une taxation carbone sur l'ensemble des produits et services

Abolir le système des droits à émettre des gaz à effet de serre

Abandonner immédiatement les aides directes et indirectes au pétrole

Augmenter la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

Cette taxe permet de pénaliser la production d'électricité à partir de ressources fossiles et constitue un soutien vital aux productions d'électricité renouvelable

Simplifier les aides à la précarité énergétique

pour permettre un véritable accompagnement sur le long terme

Interdire aux entreprises et pour tous les locaux commerciaux de laisser leur lumière ou leur enseigne allumées la nuit sauf cas particuliers dûment justifiés

Investissements

Investir massivement (une partie des 1000 milliards pour le climat) sur la production électrique à base d'énergies renouvelables

Rendre obligatoire de proposer l'ouverture capitalistique aux citoyens pour tout projet de plus de 250 MW

Développer l'éclairage variable dans les rues et axes secondaires

La nuit, la lumière s'allume en cas de passage et se ré-éteint après

Cela a pour but d'économiser de l'énergie, de diminuer les déchets et les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les dépenses publiques, d'améliorer le sommeil et la santé humaine, de minimiser les conséquences négatives sur l'environnement et notamment sur la biodiversité nocturne, et de rendre possible pour tous l'observation d'un ciel étoilé

Valorisation de l'énergie thermique produite par les installations industrielles et notamment les centrales nucléaires

Focus sur le sujet du nucléaire

Nous prôtons une sortie du nucléaire mais considérons qu'elle ne doit pas se faire au détriment du climat qui reste notre priorité. Donc nous souhaitons sortir du nucléaire ET des énergies fossiles, à l'image de l'Allemagne... mais dans l'ordre inverse de l'Allemagne, dont la sortie accélérée de l'atome suite à Fukushima s'est faite au détriment de la lutte climatique. Au niveau mondial, c'est aujourd'hui le charbon qui se développe le plus (et ce hélas de loin) alors que ses impacts écologiques et humains (en nombre de victimes directes et indirectes) sont encore pires que l'énergie nucléaire, à court comme à long terme.

Nous gardons bien entendu en mémoire Tchernobyl et Fukushima (voire Three Mile Island) et savons que le nucléaire peut tuer, vite ou à petit feu. En cas d'accident grave, il est une calamité et c'est pourquoi il faut en programmer la sortie. Mais l'utilisation prolongée des énergies fossiles menace pour sa part de rendre la Terre entière définitivement inhospitalière à l'homme du fait d'un réchauffement incontrôlé. Ce ne serait pas un désastre localisé mais une catastrophe planétaire... et c'est pleinement conscients de la difficulté de cette équation que nous hiérarchisons les risques : il faut admettre que nous nous trouvons face à un choix du moindre mal.

Ainsi, notre position consiste à utiliser les centrales nucléaires existantes dans les limites de la sûreté de fonctionnement, et d'une part de développer au maximum les énergies renouvelables pendant ce temps, d'autre part de diminuer notre consommation énergétique. Le nucléaire rend possible un mix énergétique bas carbone, et donc permet d'éviter un recours massif à une énergie tirée du charbon, du pétrole et du gaz pour fabriquer les éoliennes, les centrales photovoltaïques, les systèmes de transports électrifiés et tous les autres équipements nécessaires à la transition. Nous sommes opposés à la construction de nouvelles centrales, afin de permettre l'orientation de l'investissement public vers les énergies renouvelables. Il ne nous paraît pas responsable de construire de tels dispositifs alors que nous nous dirigeons vers un monde où nous ne pouvons garantir la stabilité, dans les prochaines décennies, de toutes les infrastructures nécessaires pour assurer le fonctionnement de la filière : routes, réseaux de transport, systèmes de sécurité, forces de l'ordre, ingénieurs, techniciens et maints corps de métiers, équipements, fournitures et fournisseurs, etc. Bien sûr, les centrales les plus anciennes et les plus dangereuses devront être arrêtées en priorité, dès que la baisse de la consommation et la mise en service de nouveaux équipements de production le permettra sans engendrer de ruptures d'approvisionnement critiques.

Il est très difficile de manœuvrer entre les deux écueils qui sont le besoin constant d'énergie pour la société d'une part, la nécessité de sortir au plus vite des énergies fossiles d'autre part. Les centrales nucléaires existantes, même si elles nous déplaisent, peuvent être d'une aide précieuse durant les prochaines années, en phase transitoire. Avant — bien entendu — d'être éteintes pour de bon.

→ Voir Annexe concernant la transition énergétique allemande.

4. BÂTIMENT / LOGEMENT

La consommation d'énergie finale du secteur résidentiel-tertiaire représente 25% de la consommation totale en France, toutes énergies confondues. Il prend une part croissante car le tertiaire augmente, alors que la part de l'industrie qui s'est délocalisée s'effondre.

Agir sur le secteur du bâtiment est un enjeu important pour diminuer notre consommation énergétique. C'est pourquoi nous proposons d'engager la rénovation thermique de la totalité du patrimoine bâti à l'horizon 2050. Pour les logements privés : 70 millions de m²/an ; pour le tertiaire privé et public : 25 millions de m²/an.

Notre proposition *1000 milliards pour le climat* envisage des systèmes de financement publics pour développer les investissements privés massifs sur la rénovation thermique des bâtiments résidentiels et tertiaires, pour atteindre l'objectif que l'ensemble du patrimoine bâti ne consomme pas plus de 50 kW/m².an en moyenne, c'est-à-dire le niveau d'un bâtiment passif parfaitement isolé et doté d'une production de chauffage performante et vertueuse en CO₂ ; les bâtiments neufs devront être conçus à énergie positive et produire plus d'énergie (renouvelable) qu'ils n'en consommeront.

La problématique de l'économie circulaire est une composante importante de la transition écologique, déterminante pour ceux qui sont conscients que les ressources naturelles sont en quantité finie dans le sol et que notre population sur Terre est toujours plus consommatrice d'énergie et de matériaux d'une part, toujours plus productrice de déchets d'autre part. L'économie classique est conçue de façon linéaire, puisant dans la nature les matières premières pour les transformer en produits dont la vie finit à la décharge ; les ressources naturelles s'épuisent tandis que les déchets s'accumulent et détruisent les biotopes.

Le secteur du bâtiment a des caractéristiques intrinsèques qui se prêtent au développement massif de pratiques de réutilisation des matériaux issus de la déconstruction, afin de les réintégrer dans la construction selon un cycle vertueux de recyclage des ressources naturelles.

La plupart des matériaux ne sont pas recyclables à 100%, et beaucoup de métaux rares dispersés dans les alliages des produits *Batitech* ne peuvent finir qu'à la mer ; le secteur du bâtiment, plus que toute autre industrie, est un grand producteur de déchets bruts, et la filière de déchets en tri sélectif des matériaux issus du bâtiment est aujourd'hui bien organisée ; cette filière est donc à la source de matières premières brutes inertes minérales, végétales et métalliques encore très largement recyclables après déconstruction.

Les matériaux issus de la déconstruction constituent une ressource abondante et doivent être soigneusement identifiés et triés en différentes filières de réemploi, de reconstitution, de récupération à différents niveaux de transformation de la matière première ; ces filières de l'économie circulaire doivent s'organiser à l'échelle locale, territoriale et nationale afin que les matériaux de construction proposés sur le marché du BTP soient très largement issus de la déconstruction.

Des normes devront imposer aux fabricants qu'une part importante de leurs matériaux soit issue de la déconstruction, avec l'indice de l'énergie nécessaire à sa transformation.

Matériaux écologiques

Utiliser du bois de manière massive pour la construction mobilière et immobilière

Cela permet d'emprisonner durablement le carbone et de favoriser le développement des forêts. C'est une mesure qui paraît très adaptée aux délais imposés par l'emballlement climatique. Nous soutenons donc cette filière... à condition de renforcer les règles pour la gestion des forêts afin qu'on ne finisse pas de remplacer toutes les forêts biodiversées par des monocultures d'essences de bois à pousse rapide.

Soutenir la création d'une filière de construction bois/paille et isolants naturels, et rendre obligatoire la formation des entreprises aux nouvelles normes

Fiscalité

Instaurer des incitations fiscales conjointes à la baisse progressive des subventions pour la mise à niveau énergétique des bâtiments

Mettre en œuvre une taxation de 20% sur les plus-values lors de la cession de biens pour la rénovation thermique

Créer un instrument unique de financement de la rénovation énergétique des bâtiments sous forme de prêts bonifiés et d'aides directes

Ouvert au secteur social privé et public

Programme spécifique pour les cas de précarité énergétique

Mobiliser la garantie publique pour accompagner massivement le crédit vers la transition énergétique en créant la Société de Financement de la Transition Énergétique (SFTE)

Surtaxer les climatiseurs

Mettre en place une TVA majorée, au taux progressif annoncé (signal prix) jusqu'en 2050, afin de susciter les travaux d'isolation thermique

Réglementation

Intégrer la performance énergétique dans les critères de décence et de salubrité des logements

Rendre obligatoires des travaux d'isolation à l'occasion des grands travaux de maintenance des bâtiments

Mettre en œuvre une réglementation thermique des logements en cas de rénovation

Mettre en place une obligation progressive de rénovation énergétique des logements lors de cession de bien

À financer par le vendeur par une taxe sur sa valeur ajoutée : orientation obligatoire de la taxe vers la rénovation énergétique

Faire respecter l'obligation d'installer une régulation programmable connectée au chauffage

Veiller au respect des articles R.241-25 à R.241-29, R.241-30 et R.241-31 du code de l'énergie qui instaurent l'obligation de limiter la température de chauffage et limitent l'utilisation des systèmes de climatisation dans les bâtiments

→ Voir <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-limitation-de-la-temperature-de.html>

Geler l'étalement urbain au profit de la densification dans les SRADDT/SCoT/PLU/POS
Durcissement des contraintes d'urbanisme

Meilleure mixité d'usage du sol et des constructions

Dépasser le modèle des banlieues pavillonnaires et des cités-dortoirs

Redensifier les zones périurbaines peu denses

Promouvoir un développement orienté transports des agglomérations

Favoriser la mise en œuvre de réseaux de transports à haut niveau de service et impact écologique minimal
Les nouvelles zones urbanisées devront obligatoirement disposer d'un accès au transport collectif

Repérer les bâtiments surconsommateurs en énergie

grâce à un accès de l'autorité compétente aux fichiers des distributeurs d'énergie

et adapter la taxe foncière en conséquence

tout en intégrant au calcul les revenus des propriétaires concernés (pour ne pas pénaliser les propriétaires qui n'auraient pas les moyens de financer toutes les rénovations souhaitables)

Établir une feuille de route 2020-2050 pour la rénovation

afin d'avoir une vision de long terme stable

Favoriser la sortie progressive du gaz et du fuel du chauffage des bâtiments pour les remplacer par de l'isolation, des pompes à chaleur électriques, du solaire thermique

Développer les réseaux de chaleur

Utiliser la commande publique pour encourager l'usage du bois dans la construction

Modifier la réglementation pour faciliter le réemploi et le recyclage dans le secteur de la construction

Limiter l'exploitation des littoraux pour l'exploitation de sable destiné au secteur du BTP

S'assurer que la réforme en cours du code minier inclue des conditionnalités écologiques dans les procédures

→ Voir <http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/developpement-durable/20160912.OBS7880/les-marchands-de-sable-s-attaquent-au-littoral.html>

Revoir la composition du Conseil national de l'habitat

Y intégrer notamment des citoyens tirés au sort et des représentants du monde associatif agréés par l'État

Formation

Faire évoluer les dispositifs de formation (initiale et continue) pour les chauffagistes

pour permettre une approche intégrée incluant toutes les technologies, et un diagnostic personnalisé fiable
Aujourd'hui, les chauffagistes vendent et installent des systèmes au fuel et au gaz (pompes à chaleur) et les électriciens vendent et installent des radiateurs électriques ; le conseil est biaisé. Il est temps de proposer un véritable conseil objectif et adapté aux spécificités de chaque situation, en intégrant systématiquement l'enjeu écologique à long terme et pas uniquement l'enjeu économique à court terme

Former 700 000 artisans aux nouveaux métiers du bâtiment

Imposer que les diagnostics thermiques soient réalisés par de vrais experts

Rehausser le niveau de la formation, afin d'éviter les bilans non rigoureux et trompeurs

Subventionner des programmes de formation à l'éco-construction pour les citoyens

à l'échelon départemental

Infrastructures

Faire un bilan de santé approfondi des infrastructures : routes, ponts, ports, voies ferrées, etc.

Former une nouvelle génération d'ingénieurs civils spécialisés dans la « médecine des

structures » afin de lutter contre la dégradation des infrastructures (en commençant par les plus critiques)

De nouveaux outils existent pour inspecter, réparer et maintenir les structures, mais elles sont encore embryonnaires. Une forte mobilisation scientifique et politique sur le sujet permettrait de développer ces outils et de former les techniciens et ingénieurs afin qu'elle deviennent les solutions commerciales de demain.

5. TRANSPORTS

Les transports sont un des nœuds du problème de raréfaction pétrolière qui se profile. En effet, si l'on est déjà en mesure de produire une part non négligeable de notre électricité sans recours direct aux combustibles fossiles, le transport, pour sa part, est presque intégralement dépendant de l'or noir. C'est ce qui explique l'extrême vulnérabilité de notre économie vis-à-vis de la disponibilité du pétrole : sans ce dernier, pas de chaînes d'approvisionnement ni de déplacement des hommes, c'est-à-dire nulle activité économique.

Accessoirement, les transports sont un contributeur important du changement climatique et au sein des transports, près de 90% des émissions sont imputables aux citoyens. Le vrai problème, pour le climat comme pour notre sécurité énergétique, c'est l'usage individualisé du véhicule à combustion, avec un taux d'utilisation très faible et un taux de remplissage de l'habitacle très bas aussi. La somme de toutes les voitures individuelles ainsi utilisées constitue une terrible gabegie d'énergie et de matériaux, sans compter les problèmes en matière de congestion du trafic routier, d'usure accélérée des infrastructures routières, de pollution et de santé publique. C'est pourquoi il est impératif de faire décroître aussi vite que possible l'utilisation des véhicules individuels à moteur thermique.

Nous préconisons un certain nombre de changements de pratiques, pour les constructeurs comme pour les transporteurs et les citoyens : développement massif de transports publics moins polluants, sensibilisation à des modes de déplacement différents (individuels et collectifs/partagés), aménagement du territoire notamment à proximité des grandes villes, développement de nouvelles manières de travailler réduisant significativement les besoins de transport, R&D relative à des technologies moins émissives intégrant les nouveaux critères d'innovation définis p. 5... Prendre garde aussi aux composants des batteries nécessaires : opter pour les technologies les moins polluantes, les plus recyclables et n'utilisant pas de cobalt ayant été exploité dans des conditions indignes pour les travailleurs.

Si décarboniser le transport des individus ne pose pas de difficulté technologique fondamentale, le faire pour le transport de marchandises représente un défi majeur, que nous ne savons pas relever sans un recours accru au fret ferroviaire, au ferroutage et à la navigation maritime, côtière et fluviale. Il est donc primordial, dans un souci de soutenabilité écologique comme de sécurité intérieure, de développer massivement les infrastructures et services au tour des transports par train ou bateau.

Recherche, développement et expérimentation

Flécher les financements publics et les investissements privés pour la recherche sur les véhicules propres
intégrant les critères définis p. 5

Imposer des plafonds d'émissions pour les véhicules neufs via la législation européenne
50 gCO₂/km pour les voitures et 70 gCO₂/km pour les camionnettes

Fiscalité, subventions et incitations dans un équilibre à somme nulle

Instaurer une fiscalisation progressive dans le temps des véhicules, en fonction du degré de pollution

Ramener la taxation du diesel au niveau de celle de l'essence normale

Augmenter le taux d'imposition sur les carburants
afin d'éviter l'effet rebond induit par la baisse de consommation des véhicules

Rabaisser les seuils de pollution admissibles pour tous les véhicules
Systématiser le contrôles et durcir les pénalités pour les constructeurs en cas de déclarations erronées
→ Voir http://mobile.lemonde.fr/pollution/article/2016/07/29/les-tests-sur-les-voitures-diesel-revelent-de-nombreux-depassements-de-seuil-de-pollution_4976375_1652666.html

Offrir un soutien public aux nouveaux usages en économie collaborative

Copropriété de véhicules, covoiturage notamment covoiturage court domicile-travail...
Proposer des facilités fiscales

Organiser une campagne de promotion du télétravail et des modes de travail permettant de diminuer au maximum les déplacements

- Rendre obligatoire la création de plans de déplacement entreprise et interentreprises, qui incitent à l'adoption du covoiturage pour la mobilité domicile-travail
- Restreindre le nombre de places de parking pour inciter à la pratique du covoiturage
- Systématiser la fourniture d'un titre de transport collectif annuel aux travailleurs du tertiaire, afin qu'utiliser les transports publics ne constitue pas une dépense additionnelle pour les utilisateurs de voiture particulière
- Faciliter l'accès au cotravail pour les salariés
- Baisser l'indemnité transport pour les utilisateurs de voiture particulière

Interdire toute vente de voitures à essence ou diesel en 2030

Cette mesure est mise en place par l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas

Mettre en place une taxe sur les véhicules les plus polluants

indexée sur les chevaux fiscaux

Organiser la réduction progressive du nombre de places de stationnement disponibles en ville associée à une augmentation graduelle du prix de stationnement

Développer des systèmes de vignettes automobiles d'autorisation de circulation en ville pour une durée limitée

Développer une fiscalité rendant le transport ferroviaire compétitif par rapport à l'avion

Supprimer l'exonération de TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) pour les vols intérieurs

Supprimer la TVA réduite du secteur

Passer de la TVA à 10% à la TVA classique à 20%

Supprimer les exemptions de taxes et les systèmes de subventions accordées aux compagnies par les aéroports régionaux

Rehausser la taxe carbone appliquée au secteur

Diminution de la vitesse maximale autorisée

sur les nationales (80 km/h) et sur les autoroutes (120 km/h)

Injecter l'argent récolté grâce aux mesures ci-dessus dans des dispositifs de subvention permettant une diminution significative des tarifs des transports en commun

Des transports en commun meilleur marché, c'est une augmentation des usagers et donc une diminution des véhicules individuels en déplacement ; cette évolution permet d'économiser sur des plans multiples (sécurité routière, limitation des coûts liés aux problèmes de santé, gains de temps donc de productivité...)

Subventionner le développement du tram-train dans les agglomérations de taille moyenne

Subventionner l'achat de vélos

Subventionner le développement de systèmes/services de vélos et deux roues électriques alternatifs, notamment partagés ou collaboratifs

Par ex. : rickshaws à assistance électrique (avec cellules PV sur le toit), véhicules légers type *PodRide*...

→ Voir <http://leseconoclastes.fr/2016/04/larme-fatale-anti-tesla/>

Transports en communs

Construire des péages urbains et des aires de stationnement en périphérie des villes

Et développer des « plateformes multimodales » de transports en commun à ces endroits-là (regroupant divers modes de transport urbains)

Encourager au développement de zones strictement piétonnes en ville, ouvertes aux transports doux, ainsi que de pistes cyclables

Développer massivement des transports en commun à empreinte écologique minimale

Véhicules plus petits et légers, mais plus nombreux et plus fréquents

Soutenir l'installation de systèmes de régulation du flux en fonction de la demande en temps réel

Instaurer une politique publique de tarifs très bas

Créer davantage de dessertes directes entre zones non centrales

Développer les trains intercités et simplifier la grille tarifaire

afin de redonner de l'attractivité au transport ferroviaire

Augmenter le cadencement des trains type TER aux heures de pointe et synchroniser les correspondances avec les réseaux aval (RER, bus...) et amont (Intercités, TGV...)

Aligner les tarifs des trajets en Intercités et en TER sur les tarifs de covoiturage moyens

Développer le réseau de bus électrique ou de trolleybus à haut niveau de service en zones urbaines et périurbaines, avec priorité à ces dernières

Il s'agit d'un système de transport par bus ou trolleybus, circulant selon un itinéraire en site propre partiel ou intégral, avec une fréquence de passage élevée (de l'ordre de cinq minutes en heure de pointe) et disposant d'une priorité aux feux et aux ronds-points garantie par des aménagements spécifiques

Les bus électriques sont équipés de systèmes à recharge ponctuelle rapide en exploitation (en station ou en dépôt)

L'aménagement de voies dédiées aux BHNS et TBHNS, additionnée à l'ouverture de nouvelles pistes cyclables, restreint naturellement l'espace de circulation des véhicules particuliers

En ville, favoriser le développement d'un réseau de minibus de 10 à 20 places assises

que les usagers peuvent commander une demi-heure à l'avance à un point de prise en charge existant, jusqu'au point de destination. Un système optimise automatiquement en temps réel le trafic dans le réseau

En ville, favoriser également le développement de « taxis collectifs » écologiques

Grosses voitures de six places organisées sur le modèle d'*Uberpool*, un service proposé par *Uber* où l'on partage le véhicule avec plusieurs autres passagers

Disponibles en 5 minutes environ, ils transportent les voyageurs en porte-à-porte pour un prix donné, via une application pour smartphone dédiée

En ville comme à la campagne, favoriser le développement de l'auto-partage

Mettre l'accent sur l'auto-partage « en boucle », où les usagers retournent le véhicule en son point d'emprunt, et sur l'auto-partage entre particuliers, qui possèdent un potentiel très important de réduction des émissions des gaz à effet de serre contrairement à l'auto-partage « en trace », où le véhicule emprunté peut être retourné à une station différente de la station de départ, dont il a été démontré qu'il entraîne une hausse de l'usage de la voiture

Encourager la création de voies réservées aux véhicules à occupation multiple

à accès réglementairement limité aux véhicules comptant un minimum de 3 occupants

Leur usage peut être partagé avec les bus et les auto-partageurs

Ces voies incitent à l'utilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle, en les rendant compétitifs

Transport aérien

Défendre à Bruxelles la fin progressive des quotas d'émissions gratuits du secteur aérien

Freiner l'extension de zones aéroportuaires et la création de nouveaux aéroports

Vélo

Encourager le développement de « systèmes vélo » dans les villes

Pour que le vélo devienne le mode de déplacement majoritaire pour les trajets courts et moyens (jusqu'à 15 km), mise en place d'une politique cyclable intégrale, intégrée au schéma de cohérence territoriale (SCoT) et offrant aux cyclistes la possibilité d'utiliser le vélo aussi aisément qu'on utilise aujourd'hui la voiture.

Cela inclut :

- des infrastructures et réglementations spécifiques : aménagement massif et systématique (pistes de vitesses et largeurs variées, signalisation, parcs à vélos sécurisés, jalonnement, priorités aux intersections...)
- des services dédiés (commerces spécialisés, services de réparation, cartographie spécifique...)
- une communication adaptée (sécurité, vol, santé...)

Pour les agglomérations en relief, favoriser le développement des vélos à assistance électrique

Train

Accorder un soutien d'État au développement du train

Le train est l'un des moyens de transport les moins émetteurs de gaz à effet de serre. Celui-ci doit reprendre une place de choix dans les déplacements. Une politique volontaire doit être menée afin qu'il redevienne concurrentiel face à la route et à l'aérien

Développer le ferroutage et un maillage plus serré du réseau ferré pour les voyageurs : 7 000 km de voies supplémentaires

Remettre sur pied le réseau ferré secondaire

Cela permettra d'augmenter le nombre de dessertes possibles en train, de retrouver une offre compétitive, en terme de tarifs et de temps, pour les interconnexions avec les villes moyennes, et de redynamiser l'offre pour le fret entre les très grandes villes et les axes d'interconnexion frontalière

Repenser la tarification et augmenter l'offre des trains de ce réseau secondaire

Favoriser l'intermodalité train/vélo

pour augmenter le maillage des interconnexions d'un réseau de déplacements peu pétro-dépendant

Transport de marchandises

Soutenir le fret ferroviaire et fluvial entre grandes villes et entre pays

Récompenser les activités se reconfigurant pour utiliser davantage le transport ferroviaire

Tracer et creuser de nouveaux canaux

Taxer le transport routier sur des axes où le transport ferroviaire ou fluvial existe

Modalités de mise en œuvre à préciser

Suivre de près les projets pilotes de e-highways et soutenir la R&D sur le sujet

Encourager un partenariat européen (incluant l'Allemagne) pour le développement de tels systèmes

Il s'agit de l'électrification par caténaires des voies de droite de grands axes autoroutiers et du *retrofit* de camions existants pour rendre le fret routier moins polluant et moins consommateur de carburants fossiles

Appliquer une taxe aux péages pour les camions en fonction de la qualité écologique de leur équipement

Le véhicule qui paiera le moins sera celui qui sera équipé d'une motorisation électrique et d'un pantographe pour les e-highways

Pour les transporteurs frigorifiques, la taxe sera la moins élevée pour ceux équipés d'une réfrigération électrique et utilisant du CO₂ comme réfrigérant

Le taux de remplissage du véhicule sera également pris en compte, en cas de contrôle

Militer à Bruxelles pour l'instauration d'une écotaxe européenne progressive sur les transporteurs routiers

Suivi en temps réel du déplacement des véhicules par balises GPS obligatoires (souvent préexistantes)

Encourager la mise en place de plateformes logistiques urbaines et périurbaines pour le transport de marchandises

À l'image du projet *Pure* d'Annecy, mettre en œuvre des services de livraison et de récupération des marchandises au sein de la ville, permettant d'optimiser les livraisons urbaines, c'est-à-dire de minimiser les flux de matériaux, de personnes et d'énergie et accessoirement la quantité de gaz d'échappement

Le concept est de créer une ou plusieurs « plateformes logistiques » (selon la taille des villes) à partir desquelles toutes les livraisons d'une ville transiteraient. Idéalement les plateformes devraient être implantées à proximité du rail pour offrir un service directement du train aux entreprises. Ces plateformes logistiques rassembleraient toutes les livraisons des quartiers et optimiseraient les livraisons avec un minimum de véhicules fonctionnant à l'électrique ou tout autre énergie non polluante. Circuit retour avec les emballages vides permettant encore d'optimiser ces livraisons avec un non-retour à vide.

Cela permet de limiter les déplacements individuels, de créer des emplois non délocalisables, de réduire le nombre de véhicules en centre ville et la congestion du trafic, de faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre et le taux de particules fines, mais aussi de limiter le bruit et donc la qualité de vie des citoyens

➔ Voir <http://www.pure-annecy.com/>

6. MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Alors que celle des énergies fossiles touche à sa fin, nous entrons dans une ère de raréfaction de l'ensemble des ressources non renouvelables, à commencer par la plupart des métaux stratégiques de notre système industriel. Il existe d'ailleurs une interpénétration forte de la question énergétique et de celle des métaux. Les énergies renouvelables reposent sur la consommation de métaux, dont l'extraction minière est elle-même de plus en plus coûteuse en énergie et émettrice de graves pollutions environnementales.

Au-delà des métaux stratégiques, l'ensemble des ressources abiotiques sont touchées par ce processus de raréfaction. C'est ainsi le cas du sable marin, seconde ressource consommée mondialement après l'eau, dont l'utilisation intensive se confronte désormais à d'importants risques de pénurie. C'est le cas également du phosphore, que nous laissons partir à l'océan faute de reboucler les cycles et dont nous ne pouvons nous passer : ainsi, nous sommes entièrement dépendants d'engrais industriels à base de phosphates, produits dans quelques pays seulement, et dont le pic est annoncé dans une vingtaine d'années.

Le recyclage ne suffit pas à enrayer cette logique. Aujourd'hui, le recyclage de 62% de l'acier ne permet de retarder les prévisions de pénurie que de 12 ans. Si le taux de croissance de la consommation de matières premières minérales venait à se maintenir, la plupart des ressources stratégiques seraient épuisées en 45 ans. Ainsi, le rythme de consommation doit nécessairement baisser en part absolue, sous peine de heurter de plein fouet des pénuries stratégiques et même vitales.

Concernant les ressources renouvelables, nous en consommons la plupart à un rythme supérieur à leur taux de régénération, rendant l'usage qu'on en fait non durable. Près de 60% des services écosystémiques sont déjà dégradés. Quant à la demande mondiale en eau, elle devrait augmenter de 40 à 60% à l'horizon d'une génération. Enfin, comme nous l'avons rappelé dans les autres chapitres, nos modes de consommation sont générateurs de changements climatiques et d'une extinction massive de la biodiversité.

Ainsi, nous devons repenser l'ensemble de nos modes de production et de consommation à l'aide d'outils comme l'économie de la contribution, l'économie circulaire, l'économie de fonctionnalité (moyen efficace de lutte contre l'obsolescence programmée)... en intégrant bien qu'ils sont nécessaires mais non suffisants, et que la rationalisation et la réduction de nos besoins doivent être pensées et portées politiquement.

Les propositions de la commission *Environnement et Soutenabilité* de Nouvelle Donne reposent sur la conscientisation individuelle, l'encouragement de pratiques alternatives soutenables (notamment par des incitations fiscales) et des changements culturels importants : *in fine* il s'agit de faire évoluer notre rapport à la propriété individuelle et à la consommation, de modifier la manière dont on conçoit les biens de consommation et les services et dont on minimise leur impact écologique de bout en bout de leur cycle de vie, de limiter au maximum le gaspillage et de déployer de multiples stratégies pour réorienter les pratiques vers des modes opératoires individuels et collectifs plus soutenables.

Nous soutenons le développement des nouveaux modèles économiques comme l'écologie du partage, de fonctionnalité, le développement de la réutilisation des sources, et la remise en question du modèle marketing/surconsommation. Nous proposons un grand programme de développement de nouvelles manières de fabriquer et de commercer, de nouveaux modes plus intelligents et moins individualistes de gérer les biens communs, de repenser le modèle linéaire et boucler les flux dès que possible, ce qui implique de modifier les modèles macroéconomiques utilisés pour y intégrer les ressources naturelles, l'énergie, le taux de rendement énergétique, les pollutions et les externalités négatives environnementales et sociales.

Ce grand chantier est possible et il est logique : il est temps de réaliser que notre système n'est pas tenable. Il ne pouvait donner l'illusion de la durabilité que tant qu'on croyait le monde infini et qu'on pensait pouvoir intensifier sans limite l'emprise exercée sur la planète... Hélas nous touchons désormais aux limites physiques de cette dernière, et donc notre manière de penser et de faire, qui consiste à consommer toujours plus et accroît inexorablement la pression écologique de nos modes de vie, n'est plus viable. La prise de conscience

des limites remet en cause notre conception des possibles futurs, ce qui impose une réinvention de nos vies présentes dès lors qu'on accepte de se reconnaître une responsabilité pour nos actions — et nos inactions.

Indicateurs et normes

Fixer des objectifs mesurables de réduction réelle (incluant les flux cachés) de la consommation de ressources à l'échelle nationale et européenne

La teneur de cet objectif reste à définir. Il sera contraignant et permettra d'évaluer l'ensemble des mesures adoptées pour la réduction de la consommation de ressources

Il devra inclure les flux cachés actuellement non pris en compte dans les indices de découplage entre croissance économique et consommation de ressources : mobilisation de ressources et d'énergie pour l'extraction et le transport d'autres ressources, leur transformation et le transport des produits fabriqués à partir de celles-ci, ainsi que les ressources utilisées pour la construction des installations de production (la masse de matières premières mobilisées représente de l'ordre de 7 à 10 fois celle contenue dans le produit fini). Une fois les flux cachés incorporés, on réalise qu'il n'y a pas de réelle diminution du taux de consommation de ressources par rapport à la croissance, même dans des pays pionniers du recyclage comme l'Allemagne ou le Japon

→ Voir <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS177.pdf>

Élaborer un nouveau standard d'évaluation de l'empreinte écologique des Français (et Européens), en calculant au niveau de la consommation et non de la production

La logique des flux cachés est la même que celle des statistiques sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre : elles montrent une réduction alors que nous sommes face à des processus d'externalisation, de transfert de ces externalités dans les pays émergents et en développement

Proposer une loi sur le packaging des produits de consommation et proposer un étiquetage nutritionnel et écologique ambitieux

Réduction des emballages

Davantage de place accordée aux informations utiles pour le consommateur, et moins pour le marketing

Les informations devront être lisibles et inclure *a minima*, en plus des informations déjà obligatoires :

- une signalétique nutritionnelle (donnant un score et un code couleur en fonction de la qualité nutritionnelle : par ex. : *Nutriscore* développé par l'Inserm, système tricolore utilisé au Royaume Uni...)
- une indication des procédés industriels utilisés (plus ou moins énergivores)
- l'empreinte écologique du produit sur l'ensemble de son cycle de vie (incluant l'empreinte carbone, l'empreinte eau, la provenance géographique des éléments ou ingrédients...) : à mesure que des méthodes et conventions d'évaluation seront déterminées pour les différentes filières, les marques auront l'obligation d'effectuer des ACV pour tous leurs produits et d'en estimer l'empreinte écologique globale
- la présence de produits animaux et le type d'élevage ou de pratique de pêche utilisée : le nom commun et le nom scientifique des espèces ou races/variétés utilisées devront être tous deux précisés
- les tests sur animaux effectués
- des informations relatives au packaging : origine du bois pour le carton, type de plastiques, types d'encre
- indication spéciale pour les produits dont le mode de fabrication est particulièrement émetteur de pollutions (au-delà de certains seuils à fixer par catégorie de produits)

La sélection précise de ces informations ainsi que la manière de les présenter seront définies par une commission spéciale réunissant producteurs, marques, distributeurs, services publics, ONG et citoyens tirés au sort.

Note : les marques ne seront pas représentées par les structures de lobbying existantes telles que le *Fonds français pour l'alimentation et la santé*, financé par de grands groupes

Développement de nouveaux modèles d'affaires intégrant les contraintes de soutenabilité et de résilience ainsi que les priorités d'innovation listées p. 5

Réunir, secteur par secteur, toutes les parties prenantes habituelles, services publics, citoyens tirés au sort, experts, associations agréées, syndicats, et les principales sociétés, qui ont le plus gros impact écologique pour faire évoluer leurs pratiques de l'amont à l'aval, incluant distributeurs, acheteurs, marques, fabricants, transformateurs, courtiers et investisseurs — notamment dans les marchés des matières premières dont les modes d'exploitation sont destructifs : cela permettra d'avoir un important effet de levier auprès des

quelques centaines d'entreprises qui font, à ce stade, la loi du marché et ont un poids prépondérant dans l'empreinte écologique et sociale de leur secteur

Ce programme est un élément clef d'une stratégie globale visant à vaincre les résistances au changement : une transition sociétale réussie implique de réorienter la manière dont les grands groupes conçoivent et gèrent leurs affaires et de bonifier le système économique de sorte que les acteurs les plus entreprenants et efficaces en matière de soutenabilité soient aussi les plus grands gagnants de la transformation

Division par deux de la TVA sur les activités de réparation, et déduction des impôts de la moitié des coûts de main d'œuvre associés aux grosses réparations

afin d'inciter la population à réparer plutôt qu'à jeter et remplacer, dynamiser le secteur de la réparation, créer des emplois et réduire l'empreinte carbone du pays

Cette mesure vient d'être mise en place par le gouvernement suédois

Réutilisation, remanufacturing, recyclage, réemploi, mutualisation des biens

Développement dans les communes de lieux-ressources publics

mettant à disposition des usagers des équipements (outils, véhicules, ressources diverses) en location/prêt

Adopter les réglementations européennes en matière d'éco-conception pour l'ensemble des catégories de produits, en imposant des multicritères écologiques

Efficacité énergétique, efficacité matérielle sur le cycle de vie (allongement de la durée de vie, modularité), pollution, etc. : ces règlements permettent d'interdire l'accès au marché européen des produits qui ne respecteraient pas les critères environnementaux imposés. Or aujourd'hui, seuls des critères de consommation énergétique à l'usage (et non au long du cycle de vie) sont posés pour les appareils électriques et électroniques. Il convient de poser des multicritères sur l'ensemble des catégories de produits

Imposer une durée de garantie de services de réparation abordables pour les produits commercialisés en France

Cette mesure vise à allonger la durée de vie des produits et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre, pollutions et consommation de nouvelles ressources, causés par leur renouvellement prématuré

Militer à Bruxelles pour l'adoption d'exigences européennes d'information sur l'ensemble des composants (provenance, toxicité, recyclabilité..) des produits entrant sur le marché

Aujourd'hui les produits entrant renseignent la toxicité de leurs composants mais ne renseignent pas leur provenance d'origine ni leur recyclabilité

Mettre en place des systèmes de consigne pour le plus grand nombre d'articles de grande consommation possible (alimentaire mais aussi équipements électroniques), à coupler avec le développement du commerce en vrac

Cela permet la réduction des emballages et le retour des produits usagers aux producteurs pour qu'ils puissent être remanufacturés, ainsi que l'amélioration de la conception des produits

Majorer la TVA pour les produits et conditionnements de produits qui ne sont pas recyclables ou consignables alors qu'ils pourraient aisément l'être

Ex. : bouteilles d'eau en plastique, sacs plastiques, boîtes à pizza à usage unique, objets jetables, etc.

A contrario, minorer la TVA pour les produits vendus en vrac

Mettre progressivement en place l'obligation d'achats publics de biens réutilisés ou réutilisables, puis recyclés ou recyclables

Majorer la TVA dès lors qu'un fabricant ne garantit pas ses produits (pièces, main d'œuvre ou échange standard) pendant une durée minimale à définir par grandes catégories de produits

Limitier la publicité : interdire les encarts publicitaires électroniques/lumineux dans les espaces publics

Introduire l'obligation, pour chaque collectivité assurant la compétence de collecte des déchets, de proposer à ses usagers des solutions de réemploi
en régie ou bien déléguée à une association ou une entreprise

Proposer des allègements fiscaux ou un soutien financier pour les communes tentant des expériences ambitieuses de réduction de la consommation de ressources

Instaurer une taxe spéciale sur la publicité, la recette correspondante financerait d'autres formes de communication, assurées soit par les pouvoirs publics en coopération avec des associations agréées

Cette taxe existe déjà pour les spots télévisés, mais elle n'a pas été révisée depuis le 1^{er} janvier 1995 (où elle a été divisée par deux) et reste plafonnée à 34,30 €

Soutenir les projets de mutualisation de biens d'équipement par quartier, ainsi que l'habitat collectif

Soutenir les projets de PME et les projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire présentant un bon couple rentabilité–nombre d'emplois locaux générés

Flécher l'aide publique ainsi que les crédits d'impôt sur la recherche et développement sur la durabilité, la modularité, la substitution des matériaux par des ressources renouvelables (chimie verte) puis la recyclabilité

Financer un programme de recherche sur l'adaptation des normes de sécurité au développement du réemploi et du recyclage

Financer un programme de recherche sur les nouveaux cadres juridiques et économiques pour accompagner les nouveaux modèles économiques, la mutualisation des biens et des ressources entre entreprises et particuliers

Aujourd'hui, de nombreuses expérimentations d'économie circulaire (au sens large) entre acteurs publics et/ou privés se trouvent freinées par des difficultés de partage des responsabilités juridiques, des bénéfices déagés et une frilosité des banques et des assurances en conséquence

Taxer les packagings en fonction de leur empreinte écologique pour favoriser la vente en vrac

- Décourager le suremballage
- Favoriser les cartons recyclés et les encres végétales...

Industrie

Décarboniser l'industrie lourde productrice de matériaux de base : ciment, acier, chimie, métallurgie des non ferreux, papier-carton...

- Introduire l'obligation de rénovation des procédés via des énergies renouvelables (remplacement des fours à gaz par des fours électriques par ex.)
- Augmenter massivement le recyclage et « circulariser » les procédés dès que possible
- Imposer de fortes contraintes d'efficacité énergétique
- Fournir de l'électricité décarbonisée à un prix garanti et pas trop élevé
- Développer la capture et séquestration du CO₂ (en priorité pour l'acier et le ciment)
- Militer à Bruxelles pour la mise en œuvre d'une taxe carbone aux frontières afin de protéger l'Europe de la concurrence déloyale en provenance de pays aux normes moins exigeantes en matière de contenu carbone

Traitement des déchets

Organiser des campagnes de sensibilisation annuelles contre le gaspillage

auprès des particuliers et des professionnels

Notamment, information active des personnels de la restauration collective

Objectif : réduire notamment de moitié les pertes et gaspillages

Changer la réglementation pour faciliter l'octroi du statut de produit aux déchets

Des législations de sécurité et sanitaires rendent difficile ce changement de statut à l'heure actuelle, ce qui nuit à la valorisation des déchets et au développement d'une économie autour des ressources secondaires

Clarifier le contexte réglementaire de la collecte et du traitement des biodéchets et rendre la loi moins contraignante

pour qu'elle ne représente plus un frein au développement du tri des biodéchets

Définir notamment le statut des biodéchets issus des ménages (contenant des sous-produits animaux de catégorie 3 ou non)

Flécher des aides de l'ADEME pour permettre la mise en place d'une collecte à grande échelle des biodéchets

afin de limiter les taxes et redevances déchets facturés aux usagers

Mettre en place le tri séparé des déchets organiques, tri sélectif systématique, évolution des pratiques pour plus d'ambition

Assurer un respect strict de la loi Grenelle imposant aux gros producteurs de biodéchets (> 10 t/an) une valorisation organique (compostage ou méthanisation) et de la loi de transition énergétique imposant de proposer à tout producteur une solution de valorisation (compostage individuel ou collecte des biodéchets...)
Mettre en œuvre des systèmes de contrôle et de sanctions adaptées

Soutenir le développement d'installations de traitement des biodéchets

Les installations permettant un retour au sol bénéficieront d'un tarif privilégié de rachat de l'énergie produite
Implantation favorisée desdites installations : obligation de prévoir un terrain dédié proportionné au besoin de la collectivité, dans chaque PLU

Faire respecter l'interdiction de mise en décharge des déchets non ultimes

Augmenter le contrôle des dépôts sauvages de déchets par les entreprises et la verbalisation des personnes (physiques et morales) qui jettent des déchets ailleurs que dans les poubelles ou décharges prévues à cet effet

Promouvoir le co-traitement des déchets (matériau/source d'énergie)

Utiliser un maximum de déchets comme matériaux de construction, sinon comme source d'énergie avec stockage du CO₂ généré dès que possible

Aider à consolider les interactions entre les secteurs des déchets et l'industrie lourde

Instauration d'une fiscalité à la collecte, par pesée d'ordures ou au volume des poubelles/bennes ramassées

Le système de puce existe, notamment en Allemagne. Il faut étudier le coût en énergie de la généralisation d'un tel système et instaurer des pénalités en cas de contournement du système

Rendre obligatoire la gestion responsable des déchets

par une mise en place progressive de la démarche « Zero Waste » qui réduit fortement le volume de déchets et stimule l'implication des citoyens

Dans les communes, promouvoir l'installation de « points compost »
où les usagers pourront s'approvisionner en compost prêt à l'emploi

Interdire la création ou l'extension d'installations de stockage de déchets

Poursuivre la réduction en cours des capacités d'incinération des déchets ménagers
notamment par les plans régionaux

Planifier une augmentation progressive de la TGAP pour les incinérateurs et décharges
(plus forte sur les décharges, pour privilégier la valorisation énergétique dans le pire des cas)

Favoriser le recyclage agricole des matières organiques et engrais organiques
Programmer la décroissance de l'incinération des déchets, avec pour objectif d'arrêter totalement l'incinération des déchets organiques ou recyclables
Durant la transition, rehausser les objectifs de valorisation énergétique des incinérateurs pour rendre impossible une valorisation exclusivement électrique et encourager le raccordement à des réseaux de chaleur ou la fourniture d'énergie thermique à des industriels

Favoriser le développement de réseaux de récupération, réparation et partage d'objets

Collecte et recyclage systématiques des déchets d'équipements électriques et électroniques

Eaux

Demander l'inscription des ressources en eau au Patrimoine mondial de l'Unesco

Nationaliser l'eau

à l'image de ce qui a été fait à Paris

On ne peut pas imposer la privatisation d'un service si celui-ci n'a pas de libre et réelle concurrence, or c'est le cas de l'eau en France

Refondre la gouvernance des agences de l'eau actuellement confisquées par des lobbys
Leur confier la gestion des bassins versants, incluant les aquifères (et plus seulement les eaux superficielles)

Créer des SPL (sociétés publiques locales) à l'échelle régionale

dans lesquelles les collectivités pourraient investir afin d'être en mesure de déléguer la gestion de leur service de l'eau et de l'assainissement

Cela permettrait d'atteindre des moyens et d'agréger des savoir-faire à un niveau suffisant pour assurer une bonne gestion sans avoir à faire appel à des groupes privés

L'objectif à terme est une reconquête publique des services de gestion de l'eau, qui ne doivent plus être confiés à des groupes privés par les collectivités locales

S'assurer que la politique européenne de l'eau est correctement appliquée
puis renforcée lors de la révision de la Directive Cadre sur l'Eau en 2018

Favoriser l'installation de systèmes de phytoépuration dans l'assainissement privé

Harmoniser les pratiques entre les territoires

Dès que possible, instaurer la séparation des eaux grises et des eaux-vannes pour les nouvelles constructions

Reprendre la recherche publique sur le traitement des eaux usées

Programme d'étude et de chiffrage du développement de systèmes de séparation des eaux grises et des eaux-vannes dans les agglomérations, avec dédoublement des réseaux d'égouts permettant un tri sélectif des eaux, et installation de centres d'imprégnation et de compostage en zones périphériques
Étude économique d'une valorisation de la chaleur émise par les centres de compostage pour le chauffage d'habitations et de serres agricoles

Dans le cadre des travaux en cours de la Commission européenne visant à standardiser les chasses d'eau de l'Union européenne, **militer pour l'introduction de l'obligation de munir ses toilettes d'une double alimentation du réservoir (eau de pluie + eau de la ville)**

Il est inacceptable de continuer d'utiliser une ressource parfaitement potable pour nos chasses d'eau

Encourager l'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie y compris en ville pour les utiliser dans les toilettes

Inciter à l'autonomie et au développement de réseaux locaux de bouclage des cycles de nutriments

Proposer des aides publiques à l'installation de systèmes de récupération et traitement des eaux de pluie, de toilettes sèches, de bassins de phytoépuration, de composteurs...
avec rebouclage des matières organiques vers les exploitations agricoles

Promouvoir le développement des toilettes à litière bio-maîtrisées, des fosses à vidanger et des systèmes de compostage individuels en zones urbaines et périurbaines
pour le traitement des eaux-vannes

À proximité des villes : soutenir la création de zones humides artificielles à écoulement lent pour le traitement phytosanitaire des eaux avant rejet en rivières

Mettre en place des normes pour les produits ménagers afin de favoriser l'émergence de produits à impact environnemental minimal et au traitement facilité

Soutenir le développement de la valorisation des eaux grises en sortie des stations d'épuration pour l'irrigation agricole

Dématérialisation, consommation énergétique et pollution internet

Prendre parti pour la limitation internationale des capacités de stockage en ligne
En effet, la régulation à l'échelle nationale est inefficace concernant le web

Encourager le recours systématique aux visioconférences et au télétravail
en entreprise

7. POLITIQUES NATIONALES ET INSTITUTIONS

Promouvoir activement les monnaies locales

Introduire dans la Constitution le droit individuel à l'autonomie

Liberté de produire sa propre nourriture, pour soi-même et son entourage, de reproduire les semences et d'en faire don, d'être autonome en eau ainsi qu'en production d'énergie

Reconnaître officiellement la responsabilité des pays développés, et notamment des grands acteurs du système néolibéral financiarisé, dans les changements climatiques, la déplétion des ressources et le dérèglement des écosystèmes, et dans les problèmes sociétaux qui en découlent directement et indirectement

Engagement financier plus important pour financer l'adaptation des pays en développement et leur développement selon des modèles soutenables

Verser 10 milliards d'euros par an jusqu'en 2030 dans un fonds destiné à accompagner les pays en développement dans leur préparation au péril climatique (décarbonisation de leur économie + adaptation aux changements climatiques à venir)

Les pays développés se sont engagés, à Copenhague en 2009 et à Cancun en 2010, à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an sur 10 ans pour aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques. Or pour l'instant les sommes promises n'atteignent pas le dixième de cette somme, ce que nous jugeons pathétique et criminel étant donné :

- qu'il ne s'agit pas tant d'une aide que d'une réparation légitime pour les dégâts causés depuis des décennies
- que nous avons tout à gagner à les aider dans la mesure où leur atmosphère, c'est aussi la nôtre

La France montrera l'exemple et militera au niveau international pour que les autres pays développés suivent. Elle veillera à ce que les programmes ainsi financés permettent aux pays en développement de se développer et d'augmenter le bien-être collectif à long terme... en limitant leur empreinte climatique, sans détruire leurs écosystèmes, et en gérant durablement leurs ressources vitales

Créer une agence du long terme

Donner des prérogatives étendues et de nouvelles missions (modification des statuts) au CESE (rébaptisé « Conseil environnemental, social et économique » pour refléter la hiérarchie mise en avant p. 4) ainsi qu'à l'AFD et à l'ADEME : à la jonction entre les trois établissements, naissance d'une agence responsable des questions de soutenabilité et de résilience en France et à l'international (accompagnement des pays les moins avancés vers la résilience) : intégrant des citoyens tirés au sort, cette méta-agence ne sera pas seulement consultative/propositionnelle, mais aura pleinement voix au chapitre et possèdera des leviers d'action concrets. Elle sera garante des questions de soutenabilité et de résilience, d'éthique et de responsabilité envers les autres humains, envers les non-humains et envers les générations à venir

Inaugurer une « Alliance de la francophonie pour la transition »

permettant de diffuser au-delà des frontières de l'Hexagone les valeurs, principes, méthodes de transition mises en avant ici et de stimuler des évolutions sociétales vers la soutenabilité et la résilience

Réviser les attributions et les appellations des ministères

- Rebaptiser les ministères pour refléter des finalités et des approches d'ensemble spécifiques
Ex. : le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt deviendrait le *ministère pour une Agriculture durable, un Agroalimentaire sain et une Forêt biodiversifiée*
Une fois renommés, les ressources et objectifs suivront afin de servir l'objet officiel de ces ministères
Note : la même logique sera appliquée aux fonctions des secrétaires d'État
- Étendre les prérogatives du ministère de l'Écologie, rebaptisé *ministère pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Mise en Œuvre de la Durabilité et de la Résilience*

Créer un *Crédit d'Impôt Soutenabilité* (CIS)

Ce crédit d'impôt a pour but de responsabiliser et de faire participer les entreprises, notamment le secteur tertiaire, aux enjeux environnementaux et énergétiques du XXI^e siècle : les efforts concrets de sobriété ouvrent droit à un crédit d'impôts (modulé selon l'activité de l'entreprise, la surface de bureaux, le nombre de salariés...) dont les employeurs et les employés sont bénéficiaires conjoints

Parmi les effort récompensés :

- Diminution de la consommation énergétique : rationalisation de l'éclairage et de l'usage des ordinateurs, climatisation, chauffage, etc.
- Limitation de l'utilisation de véhicules personnels (promotion de l'usage des transports en commun, mise à disposition d'une « flotte » de vélos d'entreprise, généralisation du télétravail et des visioconférences pour limiter les déplacements...)
- Réduction de la quantité d'intrants (papier, gobelets plastiques jetables, produits ménagers toxiques...)
- Achats de produits de qualité environnementale supérieure
- Audit et bilan carbone sur-mesure, puis conception et déploiement d'une stratégie bas carbone volontaire
- Recyclage (tri sélectif, mise en place d'une filière de recyclage et d'un composteur pour les entreprises disposant d'un espace vert)
- Autres initiatives, comme la création de carrés potagers à disposition des salariés, l'offre de formations en rapport avec la soutenabilité, actions de sensibilisation écologique, etc.

Proposer une tarification progressive des ressources de base

Instaurer un système national de tarification progressive pour l'eau et l'électricité :

- Électricité : pour chaque foyer, les premiers kWh (consommation jugée suffisante en fonction de la superficie, de la classe énergie et du nombre d'habitants) sont détaxés (facturés à prix coûtant) ; les kWh suivants sont normalement taxés ; au-delà d'un seuil à déterminer, surtaxe sur la consommation
- Eau et gaz : même principe

Cette loi reprend et étend la loi Brottes du 5 septembre 2012 relative à la tarification progressive de l'électricité et du gaz naturel, en conservant le principe du bonus-malus mais en en modifiant le périmètre d'application de manière à résoudre les problèmes posés par le précédent projet de loi, dont le Conseil constitutionnel a déclaré plusieurs articles anticonstitutionnels le 11 avril 2013

Quelques ajustements, enfin, devront être prévus pour les entreprises en fonction de leur secteur d'activité

Défendre auprès de Bruxelles l'idée d'un « *Bretton Woods bas carbone* »

Reconnaître, en France, une valeur financière aux émissions de gaz à effet de serre évitées

Au niveau européen, étudier la possibilité, pour les banques centrales, d'émettre de la dette sur la base d'un prix positif des réductions d'émissions, afin de financer le déploiement massif de technologies bas carbone

Intégrer un volet écologique obligatoire au service civique

Créer un poste de Commissaire européen à la soutenabilité et à la résilience

Défendre à l'ONU la création d'une Organisation Mondiale de la Résilience

chargée de garantir l'avenir à long terme du système biosphère-anthroposphère
ayant pouvoir prescriptif, contraignant pour les États membres

Organiser une campagne « *Un million d'emplois pour la transition écologique* »

Inspirée de la campagne britannique « *Un million d'emplois pour le climat* » mais intégrant en plus dans les objectifs la limitation de la consommation de ressources ainsi que la notion de résilience

Promouvoir activement le développement de la recherche interdisciplinaire

pour privilégier la compréhension des systèmes complexes et minimiser les « effets de silos »

Créer un poste de secrétaire d'État à l'interdisciplinarité

chargé de veiller à la bonne interaction entre ministères pour les projets à cheval sur plusieurs thématiques
Il est urgent que les objectifs ministériels soient enfin pris en compte de manière cohérente et transversale, notamment les projets agricoles et les projets écologiques, qui ne sont toujours pas associés

ANNEXE : À propos de la transition énergétique allemande

L'Allemagne est un pays extrêmement émetteur de CO₂ (le 6e plus gros au monde et le 1er en Europe : https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_carbon_dioxide_emissions) et en 2015 c'est encore le 8e plus gros consommateur de charbon (<https://www.statista.com/statistics/265510/countries-with-the-largest-coal-consumption/>).

Un pays affichant d'aussi grandes ambitions écologistes aurait dû privilégier la sortie du charbon plutôt que celle du nucléaire... Leur stratégie a entraîné la stagnation de la quantité d'énergie produite à partir de charbon alors qu'elle aurait pu/dû bien décroître grâce à la montée en puissance des renouvelables. Du coup, on observe un maintien de la production charbonnière. Des centrales ferment... mais sont remplacées par d'autres centrales plus jeunes (dont la durée de vie est de quelques décennies, ce qui est une très mauvaise nouvelle). L'industrie charbonnière lutte et se maintient, à grand renfort de lobbying et de stratagèmes politiques : <http://www.novethic.fr/lapres-petrole/transitionenergetique/isr-rse/allemande-coup-de-froid-sur-la-transition-energetique-143943.html>. D'où un certain nombre d'avis fortement négatifs concernant la « *Energiewende* » (par ex. : http://www.liberation.fr/debats/2016/09/21/energie-la-transitioncatastrophique_1505351 ; http://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/cop21/cop-21-l-allemande-mauvaise-eleve-de-l-ue-avec-le-charbon_1198951.html).

Le nôtre n'est pas totalement négatif... mais il reste objectif : l'Allemagne a réussi à remplacer le nucléaire par des renouvelables... mais elle échoue, pour l'instant, à remplacer les fossiles.

Dans un souci de hiérarchisation des périls et de priorisation des actions, nous sommes convaincus qu'il aurait fallu faire l'inverse – surtout pour un pays aussi émetteur que l'Allemagne. À noter que la tendance est meilleure là-bas qu'en France dans la mesure où les émissions par habitant y stagnent alors qu'elles croissent significativement chez nous (http://www.liberation.fr/debats/2016/10/04/non-la-transition-energetique-allemande-n-est-pas-catastrophique_1519358)...

On peut par ailleurs espérer que les Verts allemands permettront de sortir plus rapidement des fossiles et viendront à bout des manœuvres de l'industrie fossile pour maintenir ses capacités de production (dont le célèbre chantage à l'emploi)... Mais malgré des efforts conséquents de développement des renouvelables, l'Allemagne aura le plus grand mal à respecter ses engagements pris lors de la COP21 (d'autant plus que le lobby des fossiles est en train d'imposer un ralentissement de la transition vers les renouvelables, ce qui est pour le moins préoccupant) : <http://www.lacroix.com/Economie/Monde/L-Allemagne-inverse-ses-priorites-energetiques-2016-06-13-1200768214>.

Côté données : voici où l'on peut voir l'évolution de la production d'électricité allemande de 1990 à 2014 : <https://euobserver.com/energy/132106> : la part du lignite stagne (légèrement supérieure en 2014 par rapport 2011), celle du « *hard coal* » (anthracite) diminue un peu ainsi que celle du gaz naturel... Ici on voit que la part des fossiles dans la production électrique reste supérieure à 50 % : <https://www.cleanenergywire.org/factsheets/germanys-energy-consumption-and-power-mixcharts>.

Et là on voit que les émissions de CO₂ allemandes ont même légèrement augmenté en 2015 : <http://www.novethic.fr/breves/details/climat-les-emissionsde-co2-en-hausse-de-07-en-allemande.html>. On est donc loin de la décroissance annoncée.

Voici le portrait que l'Agence internationale de l'énergie brosse de la transition énergétique allemande : <https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=26372>. Par ailleurs, *Novethic* vient de publier un article qui constitue selon nous une vision synthétique pertinente : <http://www.novethic.fr/empreinte-terre/climat/isr-rse/climat-l-allemande-aux-prises-avec-le-rechauffement-climatique-144111.html>.

En bref, quand nous écrivons que la sortie allemande du nucléaire « s'est faite au détriment de la lutte climatique », c'est pour pointer du doigt le fait que la stagnation des émissions de gaz à effet de serre est, en tant que telle, tragique. Ce n'est pas une victoire : la réussite des Allemands est indéniable en matière de développement des renouvelables, mais ladite stagnation en est le revers de la médaille.

C'est une erreur de raisonnement que de comparer les émissions actuelles avec les émissions passées (une telle comparaison met en évidence le fait que grâce à l'expansion des renouvelables, la fermeture des centrales n'a pas entraîné l'ajout d'une capacité de production à base de charbon)... C'est très bien mais cela ne raconte pas la bonne histoire. En réalité, ce qu'il faut faire c'est comparer les émissions actuelles avec ce qu'elles auraient été aujourd'hui s'il avait été décidé de remplacer par des énergies bas carbone les centrales à charbon plutôt que les centrales nucléaires. C'est en cela que le coût climatique est réel : les Allemands ont privilégié la tranquillité d'esprit sur leur territoire par rapport au climat (et donc à la sécurité de toute l'humanité). Cette décision relevait d'une stratégie politique (voire politicienne) nationale, et en aucun cas de la rigueur/logique scientifique.

Ainsi, on a tort de mettre dans le même panier de l'Energiewende le développement des renouvelables (qui est un programme réellement écologique, et une grande réussite outre-Rhin) et la sortie du nucléaire (qui répond pour sa part aux attentes de nombreux écologistes mais n'est pas à proprement parler une mesure écologique – bien au contraire).

Enfin, si l'on peut saluer l'incroyable montée en puissance des renouvelables allemands, rien ne garantit hélas que la croissance des filières concernées puisse se maintenir à un tel rythme (de nombreux signaux laissent penser que la courbe de progression va se tasser). C'est pourquoi, du point de vue climatique, le pari est bien risqué (or ses conséquences concernent la planète entière) : en effet, si jamais le meilleur de la transition énergétique allemande a déjà eu lieu et s'il a été « utilisé » pour sortir du nucléaire, cela remet potentiellement en question la capacité du pays à poursuivre la dynamique pour remplacer les fossiles à leur tour.

Si nous disposions d'une marge de manœuvre de plusieurs décennies, ce ne serait pas si grave. Le problème, c'est que nous sommes engagés dans une terrible course contre la montre en matière de lutte climatique. Une contrainte largement plus grave et urgente que côté nucléaire. Ainsi, au-delà du temps déjà perdu par les Allemands en matière de décarbonisation, si l'Allemagne venait en outre à ne pas « tenir la cadence » de développement des renouvelables, alors c'est la sortie des fossiles elle-même qui serait compromise — et les implications seraient alors durablement épouvantables.

Selon nous, c'est un mauvais calcul et un pari dangereux. C'est pourquoi nous sommes résolument pour une stratégie française de transition inversée par rapport à la stratégie germanique : sortie accélérée de l'énergie fossile puis sortie définitive de l'énergie fissile !